

Compte rendu du groupe de travail « Tourisme, aménagement du territoire, sécurité » des sites Natura 2000 Baie de Saint-Brieuc Est et Cap d'Erquy – Cap Fréhel	Groupe de travail « Tourisme, aménagement du territoire, sécurité »
	Date : mardi 30 mars 2021 de 14h à 17h.
	Lieu : par visio ZOOM
	Animateurs : Morgane OISEL – Saint Brieuc Armor Agglomération (SBAA), Aurélien PIERRE (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel SMGSCECF), Pauline BLANCHARD, Marion COLLIN et Olivier ABELLARD – (Office français de la Biodiversité (OFB)).
	Rédacteurs CR : MO, AP, PB, OA, MC
Documents : cf liens vers support de présentation et fiches diagnostic	
	

Résumé : Ce groupe de travail s'intéresse aux activités d'aménagement, de tourisme et de sécurité sur les sites Natura 2000 Baie de Saint-Brieuc Est et Cap d'Erquy Cap Fréhel. Il a pour objectif de présenter et discuter les informations disponibles pour chaque activité recensée sur les sites et les initiatives mises en œuvre pour préserver la biodiversité.

Déroulé : Après un tour de table, un rappel des groupes de travail déjà organisés et une présentation des objectifs de la réunion, les activités pratiquées sur les sites sont présentées et font l'objet d'échanges avec les participants. La réunion se conclut par un rappel des prochaines étapes de travail sur les sites Natura 2000.

Participants : 26

NOM	Prénom	Structure	Fonction
ABELLARD	Olivier	OFB	CM Natura 2000 marin
BERTHELOT	Pierre-Jean	DREAL Bzh	Référent site CECF
BLAIN	Michel	Vivarmor Nature et Cotes d'Armor Nature Environnement	
BLANCHARD	Pauline	OFB	CM Natura 2000 marin
CAYATTE	Marie-Laure	Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel	Directrice
CHOLET	Didier	Mairie Fréhel	Adjoint au maire - urbanisme et environnement
COLLIN	Marion	OFB	CM Natura 2000 marin
CORRE	Vincent	CAD22	Chargé développement touristique
COUET	Pauline	GECC	CM scientifique
GUILLARD	Rozenn	Lamballe Terre et Mer	CM environnement
HELLEU	Isabelle	Mairie Plérin	CM Environnement
JOSSE	Béatrice	SCOT Pays St Brieuc	Chef Projet
LE CALVEZ	Servane	CDPMEM Cotes Armor	CM environnement/enquêtrice SIPêche
LE NAOUR	Alexis	Dinan agglomération	CM Urbanisme

LECLERCQ	Magali	DDTM 22	CM politique maritime intégrée environnement marin et DPM
LEDARD	Michel	DREAL Bzh	Référent site Saint Briec
OGIER	Daniel	Mairie Yffiniac	Ajoint à l'urbanisme
LELIEVRE	Grégoire	COM BREST BCRM de Brest	Lieutenant de Vaisseau
OISEL	Morgane	SBAA	CM Natura 2000
PELLOIN	Cévina	CROSS Bretagne	CM Sports
PIERRE	Aurélien	Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel	CM Natura 2000
PLADYS	Clémentine	Office Tourisme Cap d'Erquy - Val André	Référente Accueils et BIT
PORCHER	Hélène	CD22	Service Patrimoine Naturel - CECF
QUERVILLE	Andréa	Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre	Technicienne
SOULAINÉ	Maël	Armor Surf School	
TREHET	Claire	DDTM 22	Service Environnement

Documents support du groupe de travail

La présentation et les rapports détaillés sont accessibles ici :

- pour la baie de Saint-Briec Est : <http://saint-briec-est.n2000.fr/espace-d-echanges/reunions-de-concertation/groupe-de-travail>
- pour le Cap d'Erquy cap Fréhel : <http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/espace-d-echanges/reunions-de-concertation/groupe-de-travail>

Débats- Discussion

Un temps d'échange a été organisé après chaque présentation. Seuls les échanges et éléments de discussions faisant suite à la présentation sont rapportés ci-après. Le diaporama avec le contenu de chaque présentation est proposé en annexe.

Défense et action de l'Etat en mer

Intervention d'Olivier Abellard (OFB)

Aurélien Pierre : Les vols de basse altitude génèrent du dérangement sur les colonies nicheuses du cap Fréhel et semblent assez fréquents. C'est un sujet sur lequel on pourra communiquer avec les services de défense de l'état.

Tourisme littoral

Intervention de Morgane Oisel (SBAA) et d'Aurélien Pierre (SMGSCECF)

Intervention de Vincent Corre (Côtes d'Armor Destination)

CAD est une agence de développement touristique. Elle apporte des outils d'aide à la décision aux acteurs du tourisme.

Parmi les initiatives de Côtes d'Armor Destination en faveur de la biodiversité, l'organisme s'est impliqué dans le processus de la labellisation du Grand site de France Cap d'Erquy Cap Fréhel. Il vise à promouvoir la destination et développer une mobilité de la clientèle touristique et excursionniste dans le site en favorisant la mobilité douce et les liens ferroviaires.

Le projet européen Expérience est en cours (2020-2023). Il regroupe des acteurs de toute la côte Manche pour développer un tourisme éthique en toute saison. Dans ce cadre, un travail

de diagnostic a été mené au préalable, avec des enquêtes de perception du tourisme auprès des habitants des Côtes d'Armor. Côtes d'Armor Destination a engagé un travail pour développer des produits expérientiels sur les territoires.

L'organisme valorise les espaces naturels protégés sur territoire en publiant des documents de promotion et des informations sur son site internet.

Les activités de pleine nature sont de plus en plus prisées (sports nautiques, itinérance douce). La fréquentation des itinéraires de mobilité douce a progressé durant l'été 2020. CAD valorise le savoir-faire sur le territoire et l'environnement au travers d'ateliers découverte qui ont connu un grand succès en 2020. L'excursionnisme se développe aussi.

Le tourisme de proximité a tendance à se développer et se renforce avec une clientèle en provenance de Bretagne et du Grand Ouest. Les résidences secondaires ont été très utilisées en été 2020 et hiver 2021.

Aurélien Pierre : A noter que le tourisme est en lien avec les activités de sports et de loisirs abordées lors du précédent groupe de travail. Elles ne sont pas abordées à l'occasion du même groupe de travail, pour des questions logistiques, mais sont bien à étudier en lien d'interdépendance.

Michel Blain : En tant que cabinet de conseil, Côtes-d'Armor Destination a-t-elle été sollicitée par la personne qui souhaite faire un aménagement dans l'ex carrière de Fréhel ?

Réponse : Oui, CAD a été interrogée par les porteurs de projets qui ont présenté leur projet. Cependant, Côtes d'Armor Destination apporte une aide pour les projets touristiques mais ne s'engage pas pour les collectivités. Elle ne prend pas de décision quant à ce type de projet.

Démographie et urbanisation

Intervention de Morgane Oisel (SBAA) et d'Aurélien Pierre (SMGSCECF)

Michel Blain : les mesures prises pour les chiroptères sont bonnes. A noter que les hirondelles aussi sont en déclin.

Un autre phénomène qui n'a pas été évoqué participe indirectement à l'artificialisation des sols : la multiplication des ronds-points. Il artificialisent et on remarque en plus le développement de zones d'activités en bordure de rond-point. C'est un phénomène sur lequel il faut être vigilant.

Isabelle Helleu : Un plan local d'urbanisme intercommunal est en cours d'élaboration sur le territoire de Saint Brieuc Armor Agglomération. Les réflexions sont amorcées dans chacune des communes. On peut s'interroger sur l'artificialisation des sols. Comment Natura 2000 est associé à ces débats ?

Réponse : En ce qui concerne le site Baie de Saint-Brieuc Est, une réflexion est en cours sur le PLUi, et l'opérateur Natura 2000 y est associé. et invité à tous les groupes de travail. L'opérateur Natura 2000 peut être concerté et intégré à la démarche. Il faut savoir que la démarche Natura 2000 s'appuie sur de la concertation. L'objectif de cette politique est de concerter tous les acteurs pour concilier la protection des habitats et des espèces avec les aménagements et activités. Des évaluations d'incidences sont obligatoires pour les projets d'aménagement dans le périmètre Natura 2000. Les opérateurs Natura 2000 apportent des préconisations pour éviter les atteintes au milieu et à la biodiversité (en application de la séquence ERC – Eviter réduire Compenser).

Isabelle Helleu : Peut-on solliciter l'opérateur Natura 2000 pour la démarche communale qui doit faire ses propositions à intégrer au PLUi.

Réponse : Oui. Le lien entre l'opérateur Natura 2000 et les communes est même souhaitable pour identifier les enjeux écologiques dans les secteurs du périmètre Natura 2000. A noter que les cordons de galets des Rosaires et la pointe du Roselier font déjà objet de protection via une politique d'acquisition par le Conservatoire du littoral.

Isabelle Helleu : Les sites sont déjà bien protégés mais il y aurait aussi intérêt à protéger l'amont qui a un impact sur ces sites.

Réponse : Natura 2000 ne pourra pas sortir de son secteur de compétence, n'incluant que le périmètre désigné. En revanche, Saint-Brieuc Armor Agglomération peut travailler à une réflexion en amont sur le territoire de Plérin.

Béatrice Josse : On a parlé précédemment d'une inscription dans les Scot et PLU de mesures pour limiter l'urbanisation au sein de sites Natura 2000. Or, on ne parle pas seulement de « limiter » mais bien d'une interdiction d'urbanisation dans les périmètres Natura 2000 dans les Scot dans cadre de la protection des Trames Verte et Bleue. C'est notamment le cas dans le Scot du Pays Saint-Brieuc où une étude poussée sur les Trames Verte et Bleue a été menée. Les périmètres Natura 2000, périmètres réglementaires et périmètres complémentaires sont protégés de l'urbanisation.

Le rôle du Scot est de protéger en amont. Le Pays de Saint-Brieuc est en train de travailler sur une révision du Scot et un nouveau PADD (projet politique du Scot). Il a des enjeux transversaux et non pas thématiques (Enjeu Baie de Saint-Brieuc d'amont en aval, par exemple), notamment sur la pollution de l'eau et la biodiversité.

Pour le « Zéro artificialisation nette », l'objectif est fixé à 2040. C'est un objectif, ce qui ne signifie pas que dans le prochain Scot on aura zéro artificialisation mais qu'on tendra vers ce chiffre.

Il n'y a pas trop de craintes à avoir concernant les zones AU dans le PLU. En effet, de nombreux PLU sont anciens (datant de 2005) et comportent des zones AU. Cependant, toutes les zones décrites comme AU dans ces anciens PLU ne seront pas urbanisées. AU n'est pas une réserve foncière mais un zonage sur un plan ; il ne s'agit pas d'un droit acquis par une commune ni par un propriétaire. De très nombreuses zones AU sont remises en cause, et sont déclassées en zones agricoles ou naturelles. On observe une tendance à une volonté de moins artificialiser ces dernières années.

Aurélien Pierre : Le domaine de l'Anruen est en site Natura 2000 et intégré au Scot. Pourtant, des zones sont urbanisées et continuent de faire l'objet de demandes pour des constructions (maisons, piscines).

Il y a eu des refus de permis pour des constructions de maisons mais certains creusements de piscine ont été autorisés. Il y a beaucoup de demandes dans cette zone de la part des habitants pour déposer des dossiers d'urbanisation. Le PLU date de 2008 et prévoit une zone constructible sur le domaine. Il n'a pas encore été mis en compatibilité avec le Scot.

Morgane Oisel : L'orientation est actuellement à la densification. L'objectif est de grignoter le moins possible d'espaces agricoles.

Alexis Le Naour : Dinan Agglomération a une position un peu différente car le PLU est applicable depuis 1 an et demi et le Scot est récent. L'orientation est aujourd'hui de ne pas créer de nouvelles zones urbanisées, mais plutôt de faire un tri sur les zones constructibles existantes. La plupart de nouveaux PLU n'incluent pas de nouvelles zones constructibles mais préservent les zones naturelles.

Les documents d'urbanisme se placent sur un temps long ce qui explique quelques fois un manque de cohérence entre les actions et les préconisations. Certains documents ne sont pas encore appliqués.

Sur la « Zéro artificialisation, le SRADDET fixe l'objectif à 2040. La loi climat actuellement en discussion, indique un objectif de zéro artificialisation nette à 2050 et une diminution par deux par rapport au 10 dernières années. Ce dispositif va arriver rapidement dans les objectifs du gouvernement pour les documents d'urbanisme.

Sur les communes du territoire, on observe une forme de fuite en avant sur l'urbanisation. Le territoire présente des particularités : une pression foncière importante, un part des résidences secondaires augmentant, des constructions pour proposer de nouveaux logements. Maintenant, on se demande comment et qu'est-ce qu'on construit, le foncier doit-il rester privé ou devenir communal ? le sujet est en question actuellement. L'urbanisation est en train d'afficher un virage très important au niveau des communes. Sur Dinan Agglo c'est assez marqué, entre l'ancien PLU et le nouveau, des terrains constructibles ont été déclassés en agricoles. Il s'agit d'un changement d'ampleur pour les communes.

Didier Cholet : la Mairie de Fréhel fait partie du PLU de Dinan Agglo. La commune a diminué le nombre de terrains à construire et ne projette presque plus d'extension d'urbanisation mais une densification. Il n'y a aucune possibilité de construire en zone Natura 2000 et seulement 30 % en zone littorale. L'optique est d'augmenter la densification.

Olivier Abellard : Sur le milieu marin, le souci de l'artificialisation a aussi été exprimé dans le document stratégique de façade. Ce document est opposable.

Sur le domaine public maritime, l'objectif de limitation de l'artificialisation n'est pas de zéro mais des cibles prévoient une tendance à la baisse du rythme moyen d'artificialisation pour exprimer la volonté de la baisse du niveau d'artificialisation. Le DSF est un document de planification à l'échelle de la façade maritime; C'est à l'échelle de la façade maritime et à ce titre beaucoup moins précis que les PLU et les Scot.

Note post-réunion : les objectifs environnementaux du DSF concernant l'artificialisation sont les suivants : Limiter les pertes physiques d'habitats marins liées à l'artificialisation de l'espace littoral, de la laisse de plus haute mer à 20 mètres de profondeur, et Limiter les perturbations et les pertes physiques des habitats génériques et particuliers liées aux ouvrages, activités et usages maritimes.

Aurélien Pierre : L'urbanisation des communes est aussi limitée par la capacité de traitement des eaux usées en station d'épuration.

Alexis Le Naour : La capacité de traitement des eaux est une limite mais techniquement des solutions pourront toujours être trouvées. Bémol sur les stations d'épuration ce n'est pas ça qui freine le plus, car d'expérience on trouve toujours une solution.

Morane Oisel : On voit bien que le virage est pris sur nos territoires mais il y a encore beaucoup à faire (la Bretagne est la troisième région à être la plus artificialisée). Il faut continuer les réflexions en amont pour protéger ce qu'on peut encore.

Estelle Porcher : le département a une stratégie foncière basée sur l'acquisition de terrains mais aussi de création de corridors écologiques pour avoir un réseau de zones naturelles hors agglomération.

Gestion des déchets

Intervention de Morgane Oisel (SBAA) et d'Aurélien Pierre (SMGSCECF)

Aurélien Pierre : Sur le territoire de Dinan Agglo, toutes les poubelles et les bacs à marée étaient collectés par Dinan Agglo, mais il semble qu'à l'avenir ce ne sera plus l'agglomération mais à charge des communes.

Didier Cholet : Une convention a été passée avec Dinan Agglo pour que ça continue à être fait comme précédemment.

Isabelle Helleu : La réserve naturelle de la Baie de Saint Briec porte une initiative d'échantillonnage de la vase du fond de baie de Saint-Briec pour analyser les microplastiques présents.

Réponse : C'est une initiative en collaboration avec les scientifiques de la Réserve. Il est important de préciser que la Réserve est co-gérée par VivArmor Nature et SBAA.

Isabelle Helleu : Comment pourra-t-on exploiter les résultats de cette étude dans le cadre du docob ?

Réponse : Les résultats nous apporteront une connaissance supplémentaire. S'ils nous permettent d'avoir une solution d'action sur le terrain, nous pourrons y réfléchir. Ça peut être une compétence Natura 2000. Les fiches « activité » nous servent à connaître les initiatives et à prévoir les futures actions sur le territoire.

Aurélien Pierre : Des sites sont suivis pour la reproduction des oiseaux marins. Un suivi a été mis en place pour identifier et analyser les macro-déchets présents dans les nids. Une corrélation est à l'étude entre la présence de déchets dans les nids et dans le milieu marin.

Morgane Oisel : Des nettoyages des plages permettent de ramasser des déchets dans le périmètre de la réserve naturelle. Une convention a été signée avec le CEDRE pour analyser les macro-déchets et leur provenance.

Olivier Abellard : Il y a un intérêt à ce qu'une action collective et concertée soit mise en place entre les collectivités et Natura 2000 sur la question des déchets. Des actions de sensibilisation peuvent être inscrites dans le programme d'actions à l'échelle du site N2000.

Morgane Oisel : Les collectivités sont déjà fortement engagées dans la sensibilisation et la réduction des déchets. C'est une compétence de leur ressort.

Isabelle Helleu : Un plan d'action commun avec les collectivités est une bonne idée. Cependant la question de l'impact des déchets dans la chaîne alimentaire est un sujet qui paraît moins « grand public », et plutôt scientifique.

Alexis Le Naour : Les collectivités sont engagées sur la gestion, le ramassage des déchets et les volets pédagogiques (réduction des volumes de déchets, recyclage, gestion des déchets verts, tri). La dynamique locale de population rend difficile la gestion des déchets, quand certains résidents secondaires sont présents en nombre une partie de l'année et n'ont pas l'espace suffisant pour le stockage de ses déchets verts. De plus le foncier cher et contraint rend aussi difficile le stockage et le compostage. C'est une spécificité du territoire.

Michel Ledard : Les microplastiques sont un problème très complexe dans doute pas résolu par Natura 2000. Dans le cadre de Natura 2000, il est possible d'accompagner les démarches de collecte vertueuse sur les habitats d'intérêt communautaire ou proposer un accompagnement des collectivités via des contrats Natura 2000 pour par exemple éviter les recours aux cribluses.

Morgane Oisel : sur le site, on fait surtout face à un nettoyage mécanique lié aux algues vertes. Beaucoup de communes se sont déjà engagées à faire un nettoyage de manière plus vertueuse.

Gestion de l'eau

Intervention de Morgane Oisel (SBAA) et d'Aurélien Pierre (SMGSCECF)

Intervention d'Andréa Querville (SM Arguenon Penthièvre)

Morgane Oisel : Dans le cadre de Natura 2000, la retenue de Saint Barthélemy est en périmètre dédié à la protection du Coléanthe subtil. L'abaissement de l'eau dans la retenue doit permettre l'exondation des berges pour que le Coléanthe fasse son cycle biologique complet. Il y a donc une obligation de marnage. Cependant, en période de sécheresse le gestionnaire ne peut pas toujours permettre de faire baisser le volume d'eau. Les rives ne sont pas suffisamment exondées pour que le Coléanthe puisse revenir. Une vigilance sera portée pour qu'il y ait une exondation chaque année.

Alexis Le Naour : La station d'épuration de Pléboulle a été finalisée en 2019.

Cevina Pellouin : Le syndicat de gestion de l'eau joue-t-il un rôle pour la réduction des déchets ? Les événements sportifs sont sujets à l'utilisation de bouteilles d'eau. Y a-t-il des actions proposées par syndicat pour réduire utilisation des bouteilles d'eau ? Des demandes sont souvent exprimées par des événements qui auraient besoin de rampe à eau pour pouvoir éviter les bouteilles plastique.

Réponse : Des actions spécifiques pour limiter les déchets plastiques ont été mises en place par Kerval, dont des ateliers, des stands et des poubelles dédiées pour sensibiliser les personnes qui viennent à ces événements. Il est possible de leur poser la question sur l'usage des bouteilles plastique. Des associations sportives sensibilisent à l'utilisation de gobelet unique pour éviter les bouteilles lors des trails. Il y a plusieurs interlocuteurs sur ce sujet (collectivités car compétence eau potable distribution) et syndicat de traitement des déchets. Ce sont des pistes vers qui se tourner pour essayer d'avoir des conventions ou développer des projets expérimentaux de rampe à eau. Mais le secteur de l'eau potable est très sensible car les procédures sanitaires sont importantes.

Andréa Querville : Le SMAF a rendu un avis sur l'innovation de la station d'épuration de Saint-Cast-le-Guidlo en 2019.

Un profil de vulnérabilité conchylicole dans la baie Arguenon la Fresnaye a aussi été réalisé ce qui va permettre une action sur l'assainissement pour limiter la contamination microbiologique des zones conchylicoles. Des actions vont commencer à se mettre en place en 2021. Ce profil a été élaboré dans le cadre d'un interSAGE.

Isabelle Helleu : L'opération « Ici commence la mer » pourrait être ajoutée aux exemples d'opérations mises en place.

Mobilités

Intervention de Morgane Oisel (SBAA) et d'Aurélien Pierre (SMGSCECF)

Michel Blain : Au sujet de l'accès à vélo au GR34 il est bien entendu qu'il ne sera pas possible de faire le GR 34 à vélo.

Réponse : Il ne s'agit que de l'accès au GR 34 en vélo pour ensuite le parcourir à pied. La loi n'autorise que le cheminement pédestre sur le GR.

Marie-Laure Cayatte : Dans le cadre du label, le Grand site Cap d'Erquy Cap Fréhel promeut la mobilité douce pour mieux accéder au Grand site et circuler dans le Grand site sans voiture.

Morgane Oisel : Les collectivités se sont engagées pour promouvoir des solutions douces de déplacement mais quelques fois la topographie rend la tâche difficile pour les déplacements à vélo.

Marie-Laure Cayatte : des ateliers « mobilité » sont organisés avec les acteurs du transport en commun et les prestataires vélos. L'intérêt serait de promouvoir l'intermobilité (bus, vélo). Les vélos électriques sont très lourds et ne peuvent pas être mis sur racks des bus (en cours de réflexion pour améliorer système) et sur le site, on a aussi le problème d'un réseau de plusieurs communautés de communes (2 systèmes de bus). Un travail est à faire avec les acteurs du transport en commun à moyen terme.

Alexis Le Naour : les transports urbains dépendent de la compétence de l'agglomération et les transports interurbains de la région.

Prochaines étapes

Le comité de pilotage est la prochaine étape de validation de l'état des lieux pour les deux documents d'objectifs. Il devrait se tenir vers la mi-juin 2021. Entre temps un document Diagnostic - Etat des lieux pour chaque site N2000 sera publié et mis en ligne sur le site Internet de chaque site.

Coordonnées des chargés de mission N2000

Morgane Oisel : *thématique diagnostic écologique terrestre du site Baie de Saint-Brieuc Est et activités humaines terrestres*

morgane.oisel@sbaa.fr 02 96 68 23 58

Aurélien Pierre : *thématique diagnostic écologique terrestre du site Cap d'Erquy Cap Fréhel activités et humaines terrestres*

natura2000revision@caperquyfrehel.fr 02 96 41 50 83

Marion Collin : *thématique habitats marins*

marion.collin@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 81

Pauline Blanchard : *thématique oiseaux marins, poissons amphihalins et activités humaines en mer*

pauline.blanchard@ofb.gouv.fr 02 40 13 40 20

Olivier Abellard : *thématique mammifères marins et activités humaines en mer*

olivier.abellard@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 82

Retrouvez tous les documents de travail, notamment ceux du GT2, sur les sites internet de chaque site Natura 2000 :

Pour le site Baie de Saint-Brieuc Est : <http://saint-brieuc-est.n2000.fr/>

Pour le site Cap d'Erquy Cap Fréhel : <http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/>

aller à l'onglet Espace d'échange



Natura 2000
« Baie de Saint-Brieuc Est »
« Cap d'Erquy-Cap Fréhel »

Groupe de Travail n°6

**Tourisme, Aménagement du territoire,
Sécurité**

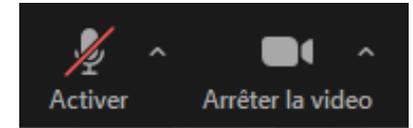
mardi 30 mars 2021



Rappels pour visioconférence

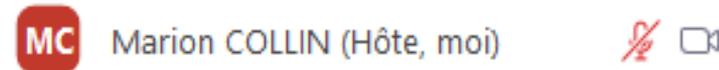
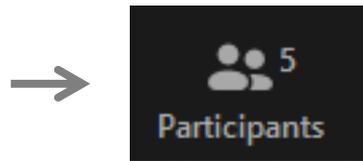
Activer/Désactiver micro et caméra

Désactivez votre micro quand vous n'intervenez pas – pour éviter les bruits parasites



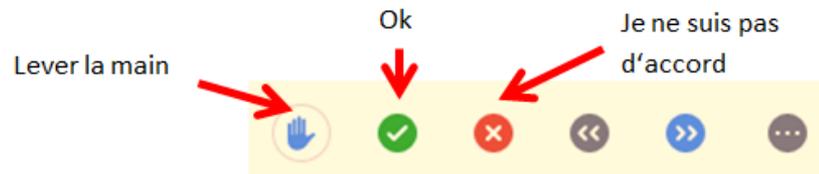
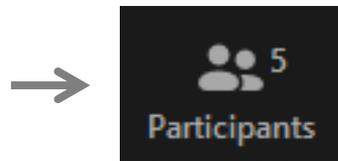
Changez votre nom

Pour simplifier les interventions et établir la liste des participants



Trouvez votre nom – clic bouton bleu 'Plus' – 'Renommer'

Pour réagir et poser des questions



Etes-vous d'accord pour l'enregistrement du GT?

Tour de table

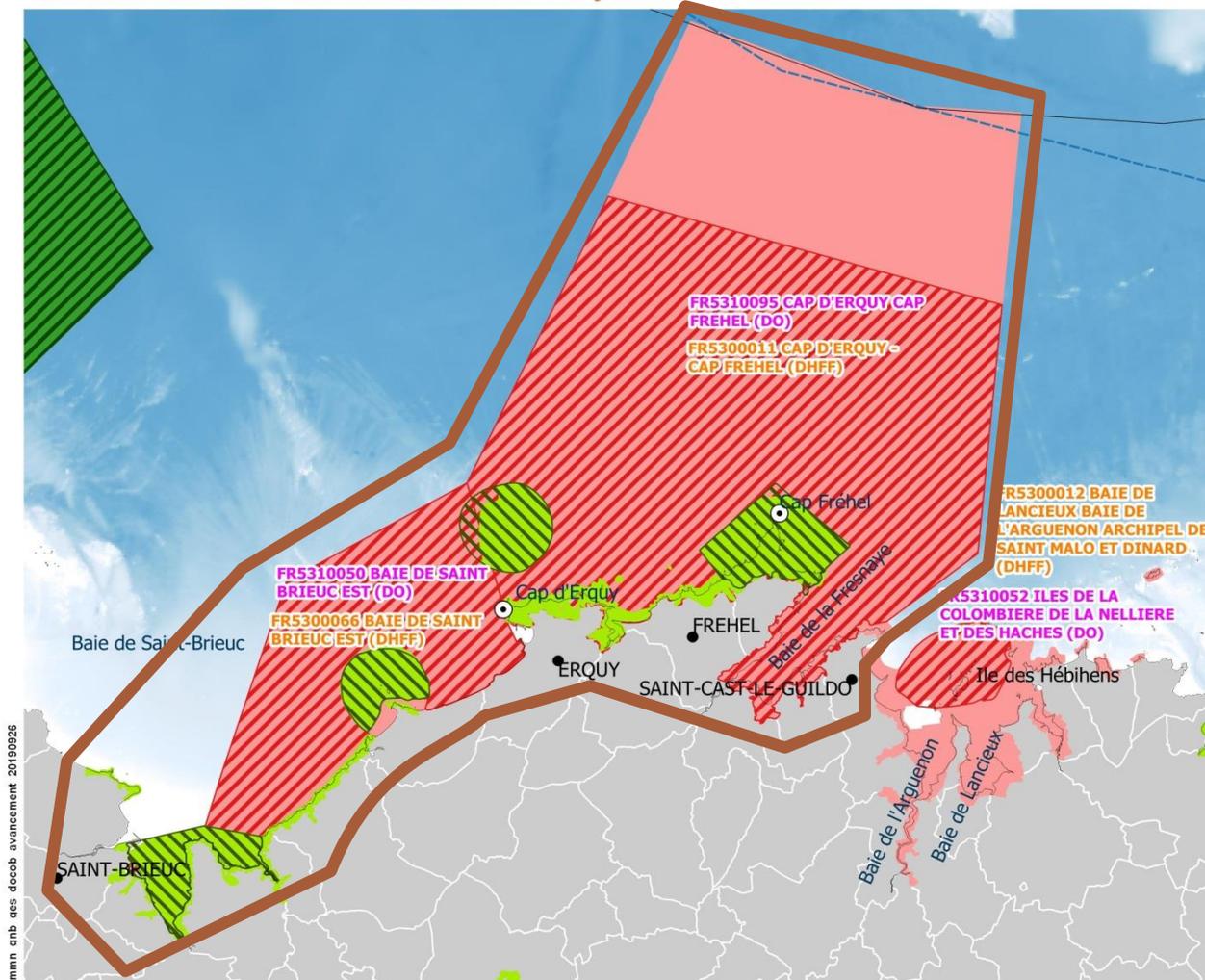


GOLFE NORMAND BRETON

État d'avancement des documents d'objectifs Natura 2000

DOCUMENT
DE TRAVAIL

EDITEE LE : 26/09/2019



ANCIENS SITES NATURA 2000

> Directive oiseaux

validé

> Directive habitats faune flore

validé

SITES NATURA 2000 ACTUELS

> Directive oiseaux

en cours

validé

> Directive habitats faune flore

en cours

validé

Délimitations maritimes

Délimitation des eaux territoriales ou limite du plateau continental ayant fait l'objet d'un accord bilatéral
 Limite de compétence des préfets maritimes

0 5 10 kilomètres

0 2 4 milles nautiques

Sources des données :
- Périmètres AMP : MNHN, 2006 (anciens sites) ; BD AMP, 2019 (sites actuels)
- Limites départements et communes : BD TOPO IGN
- Limites pays : Ecri
- Délimitations maritimes : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (d'après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008
- Bathymétrie : MNT à 100m SHOM, Ifremer & GEECO, 2014

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

mmn anb des docob avancement 20190926

Diagnostic – Etat des lieux

Synthèse des données existantes.

- Description environnement physique (en ligne)
- Description des enjeux écologiques du site / ZSC & ZPS (GT1)
- Description du contexte général et du cadre de gestion existant (GT 2)
- Hiérarchisation des enjeux écologiques et objectifs à long terme (GT3)
- **Description des activités et usages (GT 4, 5, 6)**





Etapes de travail : diagnostic socio-économique

Groupe de travail n°6 : **mardi 30 mars 2021 (aujourd'hui)**

Diagnostic socio-économique – Tourisme, aménagement du territoire, sécurité

Précédent groupe de travail :

Groupe de travail n°4 : **mercredi 17 février 2021**

Diagnostic socio-économique - activités halieutiques et industrielles

Groupe de travail n°5 : **jeudi 11 mars 2021**

Diagnostic socio-économique - activités sportives et de loisirs

**COFIL de Validation de tous les diagnostics
fin avril 2021 (à confirmer)**

Ordre du jour

1. Objectifs du GT n°6

2. Liste des activités

- Défense et action de l'Etat en mer
- Tourisme littoral
- Démographie
- Urbanisation
- Gestion des déchets
- Gestion de l'eau
- Mobilité

3. Conclusions et perspectives



Temps de discussion
après chaque thématique



Objectifs de ce GT 6

- Sous objectif 1 : Identification des activités socio-économiques présentes sur le site N2000 (pratiques, emprise spatiale, chiffres clefs, principaux intervenants,....)
- Sous objectif 2 : Identification des actions et leviers d'action des acteurs pour limiter les impacts sur les habitats et les espèces du site Natura 2000, partage d'informations





Diagnostic des activités humaines

Les éléments présentés dans les fiches activités

Description de l'activité

- Définition
- Les pratiques

L'activité sur le site Natura 2000

- Spatialisation de l'activité
- Acteurs et pratiquants
- Éléments quantitatifs
- Saisonnalité des pratiques

Réglementation et encadrement de l'activité

- Gestion de l'activité
- Cadre réglementaire

Interactions potentielles de l'activité avec les habitats/Espèces Natura 2000

- Sur les espèces
- Sur les habitats

Initiatives et leviers d'actions

- Réglementation et encadrement de l'activité en matière de protection de l'environnement
- Guide des bonnes pratiques

Informations complémentaires

Bibliographie

- Documents
- Site internet consultés
- Relecture

Site internet

Espace d'échanges



Les documents de travail sont accessibles dans l'espace d'échange du site internet

<http://saint-brieuc-est.n2000.fr/>

<http://saint-brieuc-est.n2000.fr/espace-d-echanges/diagnostic-socio-economique/gt-6-tourisme-amenagement-du-territoire-securite>

<http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/>

<http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/espace-d-echanges/diagnostic-socio-economique/gt-6-tourisme-et-amenagement-du-territoire>

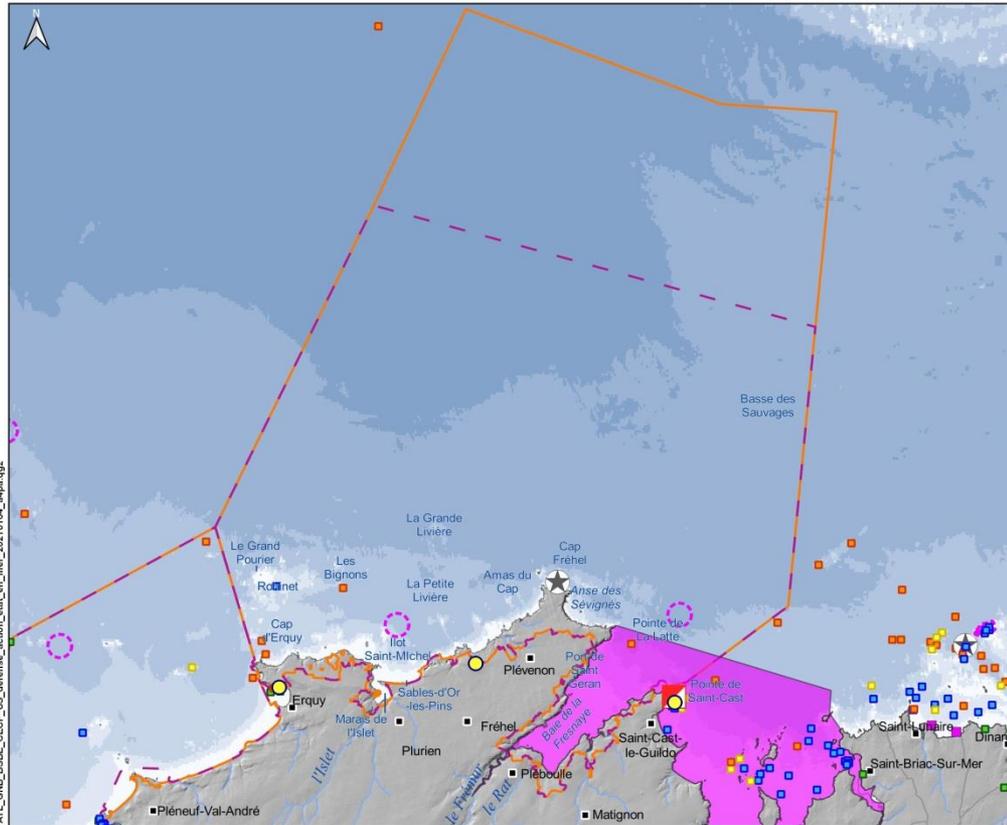
Défense et action de l'Etat en mer

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

SITES NATURA 2000 "CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL"
Défense et Action de l'Etat en Mer



EDITEE LE : 05/01/2021



Sites Natura 2000

- Directive "Oiseaux"
Zone de protection spéciale
- Directive "Habitats"
Zone spéciale de conservation

Activité militaire

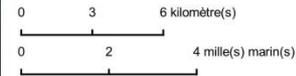
- Dépôt d'explosif
- Ancienne zone minée

Signalisation maritime

- Sémaphore
- Amer
- Balise/espar
- Bouée
- Feu
- Phare
- Tourèle

Sauvetage

- Station SNSM



Sources des données :
- Sites N2000 : BD AMP, OFB
- Département, Commune : BD TOPO IGN
- Bathymétrie : MNT Horizon, SHOM
- Réseau hydrographique : BRGM
- Topographie : BD AL, IGN
- ESM : DDEA 29, SHOM, OFB
- Dépôt d'explosif et ancienne zone minée : SHOM
- SNSM : OFB, 3020

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980



ATL_ONB_BSBCE_CECF_US_defense_action_etat_en_mer_20210104_a4pa.aggz

Défense et action de l'Etat en mer

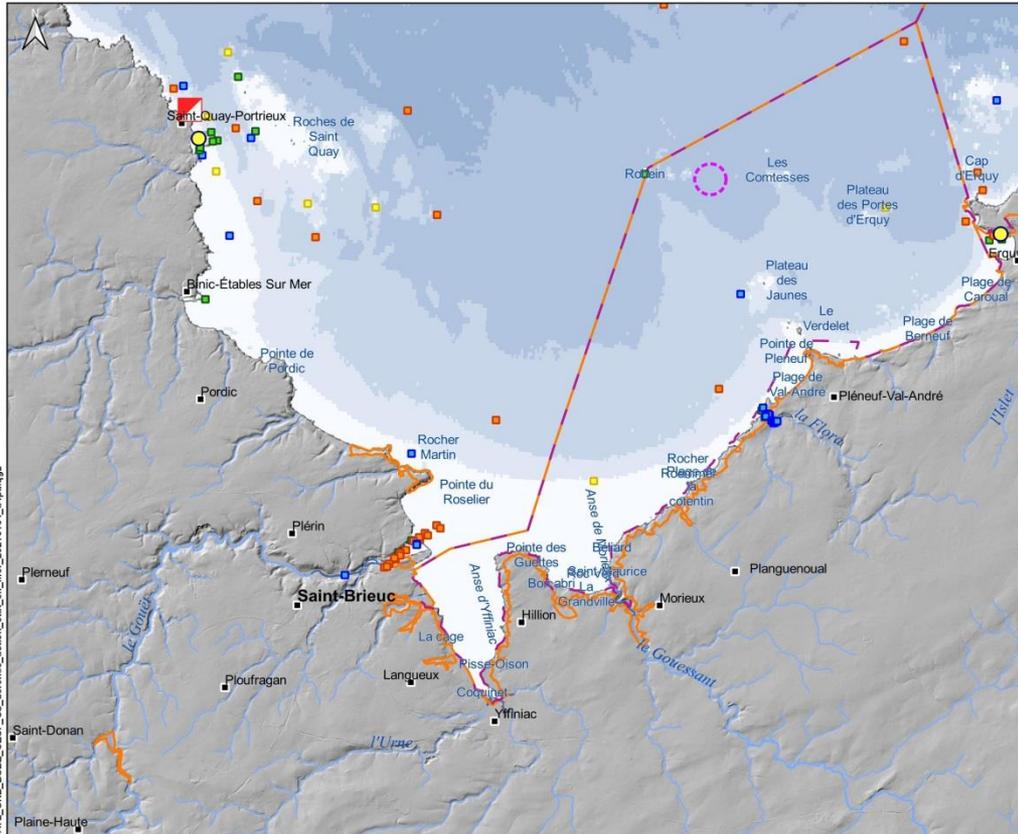
Saint Briec Est

SITES NATURA 2000 "BAIE DE SAINT-BRIEUC EST"

Défense et Action de l'Etat en Mer



EDITEE LE : 05/01/2021



Sites Natura 2000

- Directive "Oiseaux"
 - Zone de protection spéciale
- Directive "Habitats"
 - Zone spéciale de conservation

Activité militaire

- Dépôt d'explosif

Signalisation maritime

- Sémaphore
- Amer
- Balise/espar
- Bouée
- Feu
- Tourelle

Sauvetage

- Station SNSM

0 3 6 kilomètre(s)

0 1 2 mille(s) marin(s)

Sources des données :

- Sites N2000 : BD AMP, OFB
- Département, Communes : BD TOPO IGN
- Bathymétrie : MNT Homocost, SHOM
- Réseau hydrographique : BRGM
- Topographie : BD AB, IGN
- ESM : DDEA 29, SHOM, OFB
- Dépôt d'explosif : SHOM
- SNSM : OFB, 3020

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980





Défense et action de l'Etat en mer

Pratiques

Action de l'Etat en Mer

- **maintien de l'ordre public**
- **sauvegarde** des personnes et des biens
- **protection de l'environnement**
- **coordination de la lutte** contre les activités illicites.

La mission s'exerce en mer à partir de la limite des eaux, sauf à l'intérieur des limites administratives des ports.

Activités militaires

- **activités de la force océanique stratégique** nécessaire pour assurer les missions de dissuasion, d'accompagnement, d'escorte et de soutien des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins ;
- **activités de la force d'action navale** ainsi que des forces interarmées (terre, air) en mer ;
- **neutralisation des engins pyrotechniques** en mer et le traitement des munitions historiques ;
- **défense maritime du territoire** avec en particulier la surveillance des approches au moyen de la chaîne sémaphorique ;
- **activités militaires internationales** en mer ;
- **activités de la Direction Générale de l'Armement.**



Défense et action de l'Etat en mer

Intervenants et gestion de l'activité

Services de l'Etat : MTES/DGIT/DAM, Préfecture maritime Atlantique, DIRM NAMO, CROSS CORSEN, CACEM (CROSS ETEL), Marine Nationale dont Gendarmerie maritime, Affaires maritimes, Gendarmerie nationale, Douanes, police aux frontières, Police nationale, sécurité civile.

Organismes scientifiques : -

Structures professionnelles /Bénévoles : SNSM dont les plus proches du site Natura 2000 sont Fréhel-Plévenon, Erquy, Saint Cast-le-Guildo.

Défense et action de l'Etat en mer

Exemples d'actions favorables aux habitats et espèces N2000

- Les espaces marins inclus dans le périmètre des sites Natura 2000 sont utilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique.

→ Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement

- Plan d'actions de protection de l'environnement de la Marine Nationale





Défense et action de l'Etat en mer

Questions - Discussions



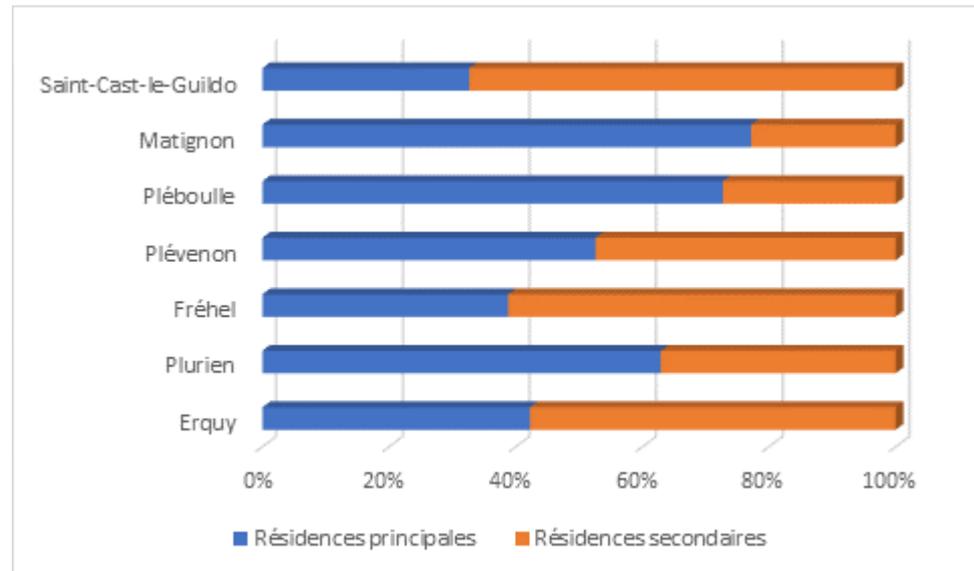
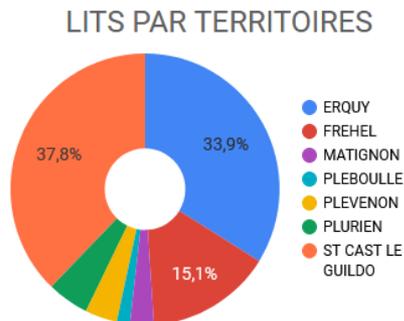
Tourisme littoral

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Critères	Nb touristes logés	Nb de lits touristiques	Nb de nuitées	Consommation estimée (M€)	Nb Emplois	Nb entreprises
Echelle						
Côtes d'Armor	3,5 millions	398 000	23,5 millions	1 000 millions	6 340	1 669
Cap d'Erquy-Cap Fréhel	380 000	66 260	2,8 millions	134 millions	297	112
	11 %	17%	12 %	13,4 %	5 %	7 %

Entreprises dépendant du tourisme = ¼ des entreprises du territoire et 16% des salariés

Tourisme au 1er janvier 2020	Total
Campings	31
Hôtels	15
Hébergements collectifs	6
Aires de Camping-car	3
Chambres d'hôte	69
Meublés	1152
Restaurants	75



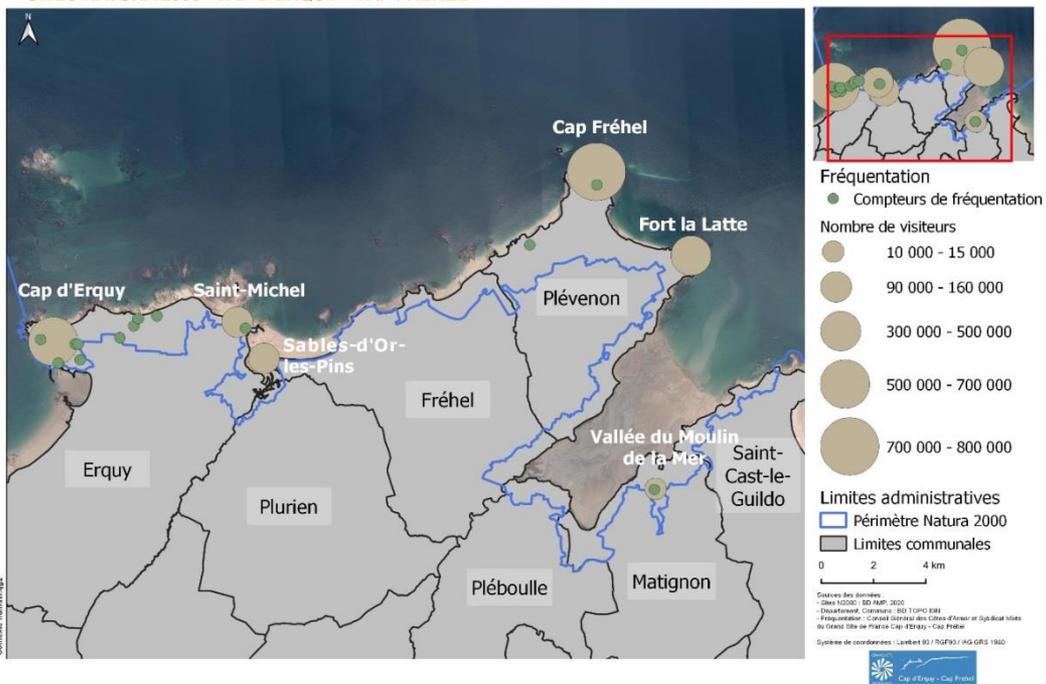
Tourisme littoral

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Données de fréquentation des principaux sites
SITES NATURA 2000 "CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL"

DOCUMENT
DE TRAVAIL

EDITEE LE : 18/11/2020



Fréquentation des sites touristiques 2019

Commune	site	2019
Erquy	L'huître fait son cinéma	3 500
Erquy	Château de Bienassis	12 400
Erquy	Vedettes d'Erquy	14 830
Plévenon	Fort La Latte	180 000
Plévenon	Phare du Cap Fréhel	60 000
Saint-Cast-le-Guildo	Saint-Cast Aventure	21 000
Total général		291 730
Source : enquête Côtes d'Armor Destination - 2020		

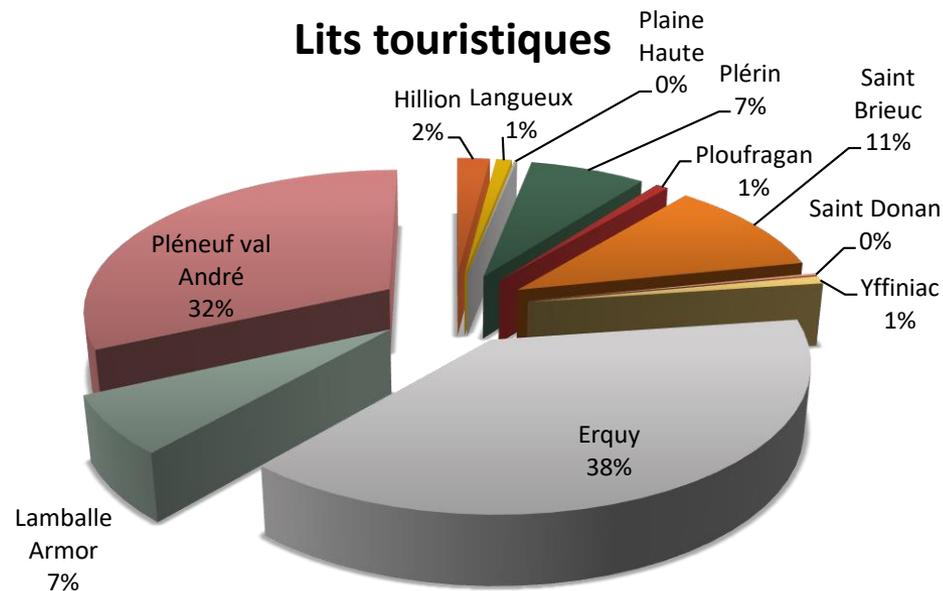
Tourisme littoral

Saint Briec Est

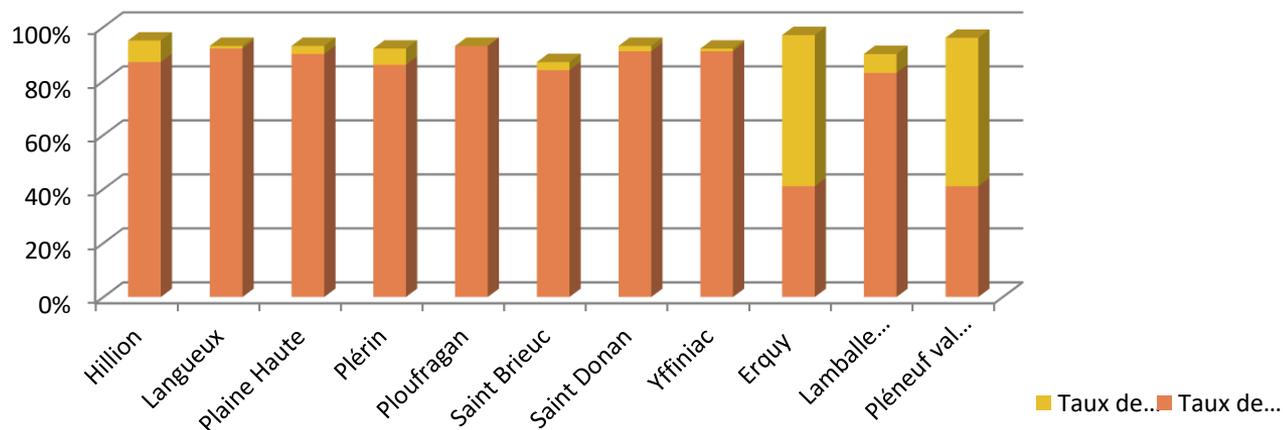
Les communes appartenant au périmètre Natura 2000 Baie de Saint Briec Est comptabilisent près de 18% des lits touristiques

On compte ainsi 59 225 lits touristiques distribués sur les 11 communes

Les communes d'Erquy et de Pléneuf Val André représentent 45% et 20% des lits touristiques

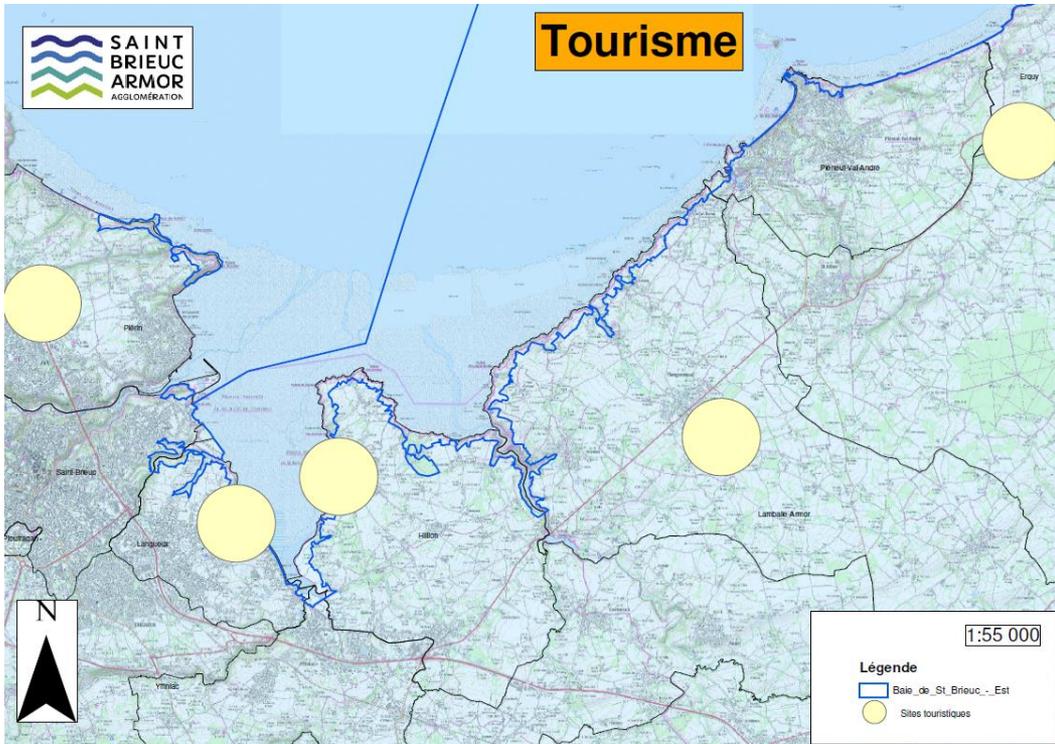


Tourisme au 1er janvier 2020	Total
Campings	22
Hôtels	35
Hébergements collectifs	13
Aires de Camping-car	8
Chambres d'hôte	145
Meublés	1324



Tourisme littoral

Baie de Saint Briec Est

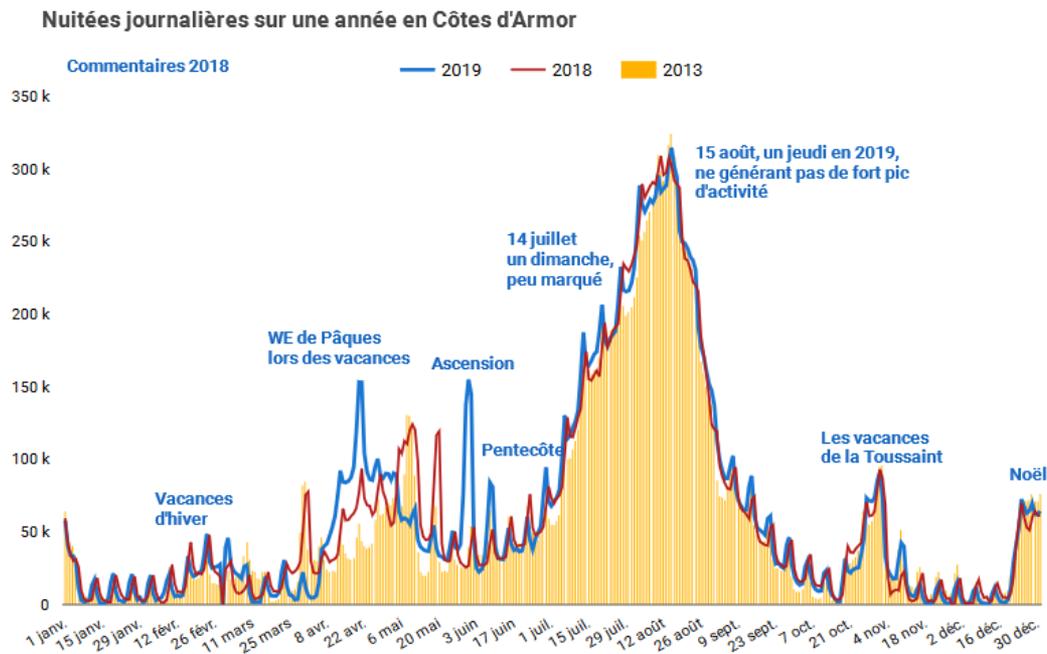


Fréquentation des sites touristiques 2019		
COMMUNE	site	2019
ERQUY	L'huître fait son cinéma	3 500
ERQUY	Château de Bienassis	12 400
ERQUY	Vedettes d'Erquy	14 830
HILLION	Maison de la baie	14 000
LAMBALLE	Musée d'Art et Traditions Populaires de Lamballe	1 600
LAMBALLE	Musée Mathurin Méheut	8 873
LAMBALLE	GP Circuit	80 000
LAMBALLE	Haras de Lamballe	70 000
LANGUEUX	Briqueterie	10 000
LANGUEUX	Patinoire	35 000
MORIEUX	Indian forest	20 000
ST BRIEUC	CAVOK	2 200
ST BRIEUC	Virtual Room	7 500
PLERIN	HEURE et K ESCAPE GAME	9 065
Total général		808 450
Source : enquête Côtes d'Armor Destination - 2020		

Pratiques

Saisonnalité: La Bretagne est un territoire touristique attractif toute l'année

Les activités touristiques ont principalement lieu durant la saison estivale de Juin à fin septembre. Cependant, l'activité est également importante lors des vacances scolaires et des week-ends prolongés.





Tourisme littoral

Intervenants et gestion de l'activité

Collectivités territoriales : la Région, CAD 22, le Département, les EPCi, les communes, les offices du tourisme à l'échelle communale ou intercommunale

Structures professionnelles : la CCI 22, les loueurs de logements touristiques, l'hôtellerie, la restauration, et acteurs liés à des activités culturelles et sportives

Services de l'Etat : DDTM22, DREAL Bretagne, DCSJSA

Organismes scientifiques à consulter : tous selon besoin



Tourisme littoral

Exemples d'actions favorables aux habitats et espèces N2000

- Partenariat avec l'ADEME pour la certification de l'écolabel européen
- Aménagement et déplacement des parkings
- Recherche de nouvelles attractivités pour répartir au mieux les flux touristiques



➤ CÔTES D'ARMOR DESTINATION

NATURA 2000

29 MARS 2021





➤ CÔTES D'ARMOR DESTINATION

Agence de développement touristique et d'attractivité des Côtes d'Armor

- Apporte des outils d'aide à la décision aux acteurs publics et privés – l'observatoire collecte et met à disposition des données de connaissance du tourisme et excursionniste en Côtes d'Armor (comportements des touristes, fréquentation des sites naturels...)
- Mutualise les compétences avec les acteurs publics et facilite les partenariats publics/privés pour dynamiser les territoires
- Pilote des filières prioritaires sur les groupes, les séminaires, la randonnée, les équipements de loisirs : en structurant l'offre, créant des réseaux d'affaires et ciblant les clientèles
- Renforce l'attractivité et la visibilité du territoire sous la marque « tout vivre en Côtes d'Armor ». Campagnes de communication web, réseaux sociaux, salons, supports promotionnels...

➤ ACTIONS EN LIEN AVEC LES SITES NATURA 2000

Participer au développement de l'itinérance douce (Promenade et randonnée, 1^{ère} activité pratiquée par les touristes) :

- **La Vélomaritime** : développement de l'itinérance douce à vélo sur le littoral costarmorcain dans le cadre d'un itinéraire européen de randonnée Vélo
- **La baie des possibles** : imaginer des étapes innovantes et respectueuses de l'environnement permettant d'arpenter en « itinérance » le GR34 (partenariat avec le CAUE et l'Ecole nationale d'Architecture de Bretagne)



➤ ACTIONS EN LIEN AVEC LES SITES NATURA 2000

Contribuer à un tourisme durable toute l'année

- **Le Grand Site de France** Cap d'Erquy-Cap Fréhel
Accompagnement d'un projet territorial fort visant à préserver le patrimoine naturel et la qualité des paysages
- **Le projet Expérience** : développement d'un tourisme expérientiel en toute saison dans le cadre du programme Européen Interreg. Un tourisme éthique, respectueux des personnes et de la nature



➤ PROMOTION DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC

Promotion et valorisation :

- Les espaces naturels protégés
- Les activités de pleine nature (nautisme, randonnée...)
- Le patrimoine et les savoirs faire locaux (mytiliculture, pêche...)
- Les activités de découvertes de l'environnement (la faune, la flore...)



La réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc est l'une **des grandes réserves ornithologiques françaises**. La Baie de Saint-Brieuc est un lieu propice pour les oiseaux marins. En effet, grâce à l'amplitude des marées, la baie offre un estran important permettant à des milliers d'oiseaux d'hiverner.



➤ TENDANCES DU TOURISME 2020-2021

La crise sanitaire du COVID-19, impact sur les comportements des touristes et accentue des tendances ressenties depuis plusieurs années :

- ✓ **Le développement du tourisme de proximité** : clientèles de proximité (Bretons, Grand-Ouest...) et de la région parisienne.
- ✓ **Et de l'excursionnisme** (promenade à la journée, découverte) des résidents de Bretagne et des départements proches
- ✓ **Une accentuation des réservations et annulations tardives**. Très fortement ressentie en 2020, cette tendance à la flexibilité des séjours sera à nouveau marquée en 2021.
- ✓ **Les activités nature sont privilégiées**. Ainsi, les balades sur les sites naturels, la pratique du vélo, des activités nautiques, les animations nature en petits groupes de publics captifs et nombreux.

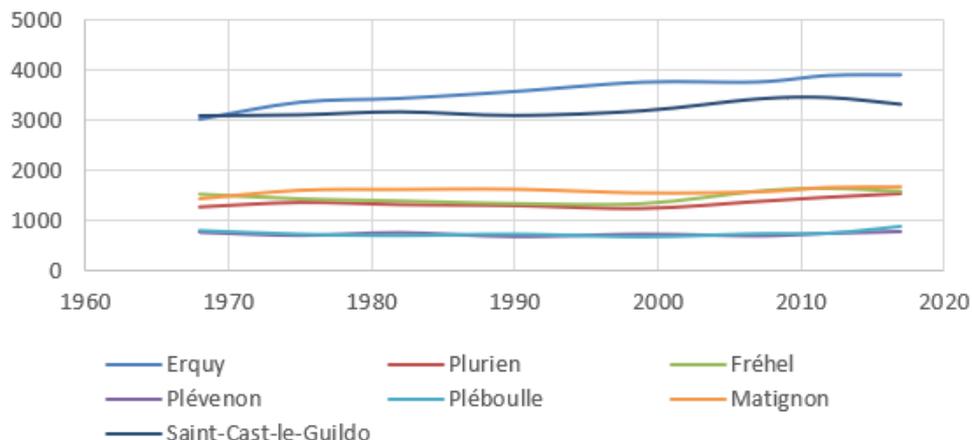


Questions - Discussions

Démographie

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

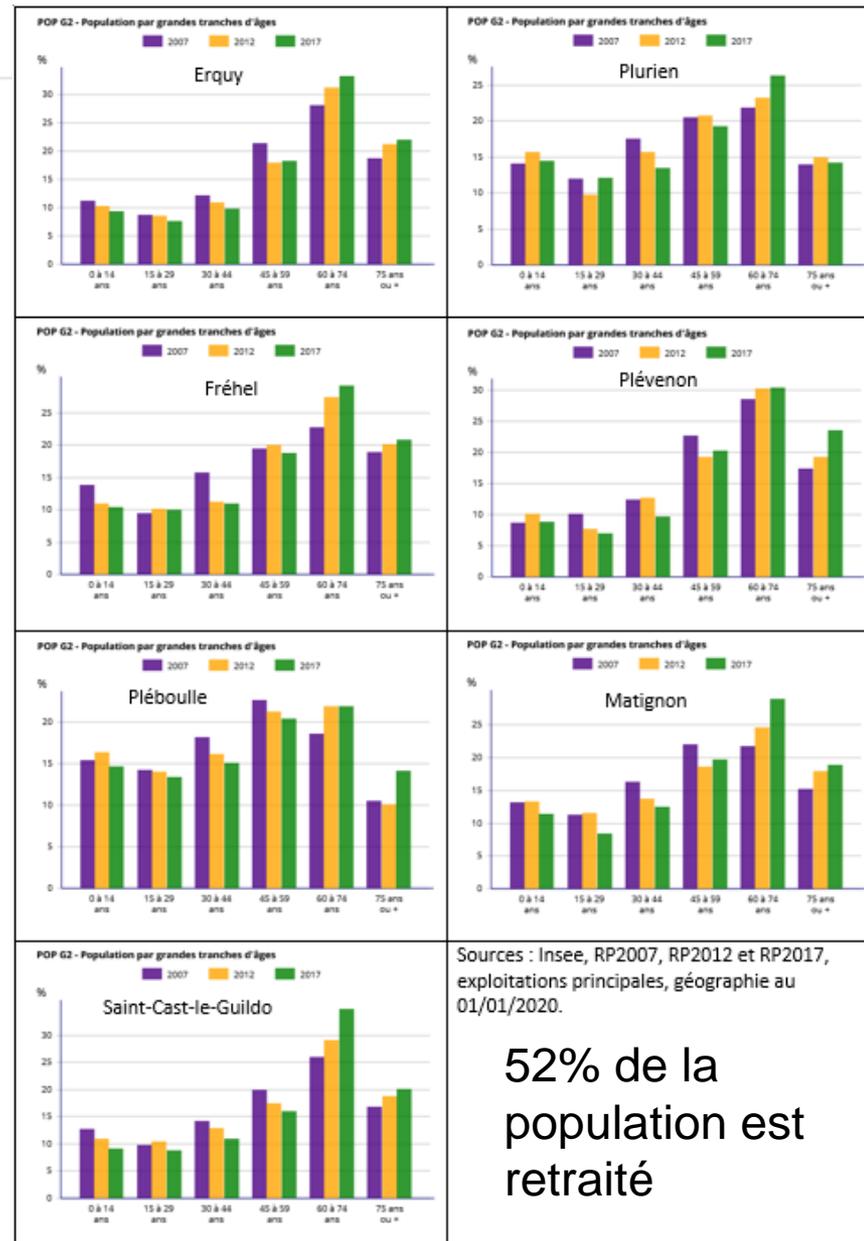
Evolution de la population des 7 communes du site Natura 2000 entre 1968 et 2017



13 616 habitants soit 2,3% de la population du département.

La densité moyenne = 97 habitants/km²

- < moyenne régionale (122,6 hab/km² (2018))
- > moyenne départementale (87 hab/km² (2017))



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

52% de la population est retraité



Urbanisation

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

63 ha de terrains
urbanisés sur le site
N2000

62% des espaces
artificialisés pour
l'habitat l'ont été sur
des terrains agricoles
(75% dans le cas de
l'activité).

Urbanisation

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Occupation du sol par commune en 2012	Milieus naturels	Surfaces en eau	Territoires agricoles	Territoires artificialisés	Zones humides
Erquy	19%	0,2%	55%	25%	0%
Plurien	8%	0,2%	80%	12%	0%
LT&M	15%	1%	73%	10%	1%

Espace consommé sur Dinan Agglomération - 2003/2012						
	Habitat		Équipements		Zones d'activités	
	Surface (en ha)	Part Dinan Agglomération	Surface (en ha)	Part Dinan Agglomération	Surface (en ha)	Part Dinan Agglomération
<i>Fréhel</i>	17,94	2,79%	1,37	5,68%	1,18	0,99%
<i>Matignon</i>	13,60	2,12%	1,66	6,88%	4,43	3,72%
<i>Pléboulle</i>	5,91	0,92%	1,02	4,23%	-	
<i>Plévenon</i>	9,21	1,43%	0,19	0,79%	-	
<i>Saint-Cast-le-Guildo</i>	39,54	6,15%	4,17	17,27%	0,49	0,41%

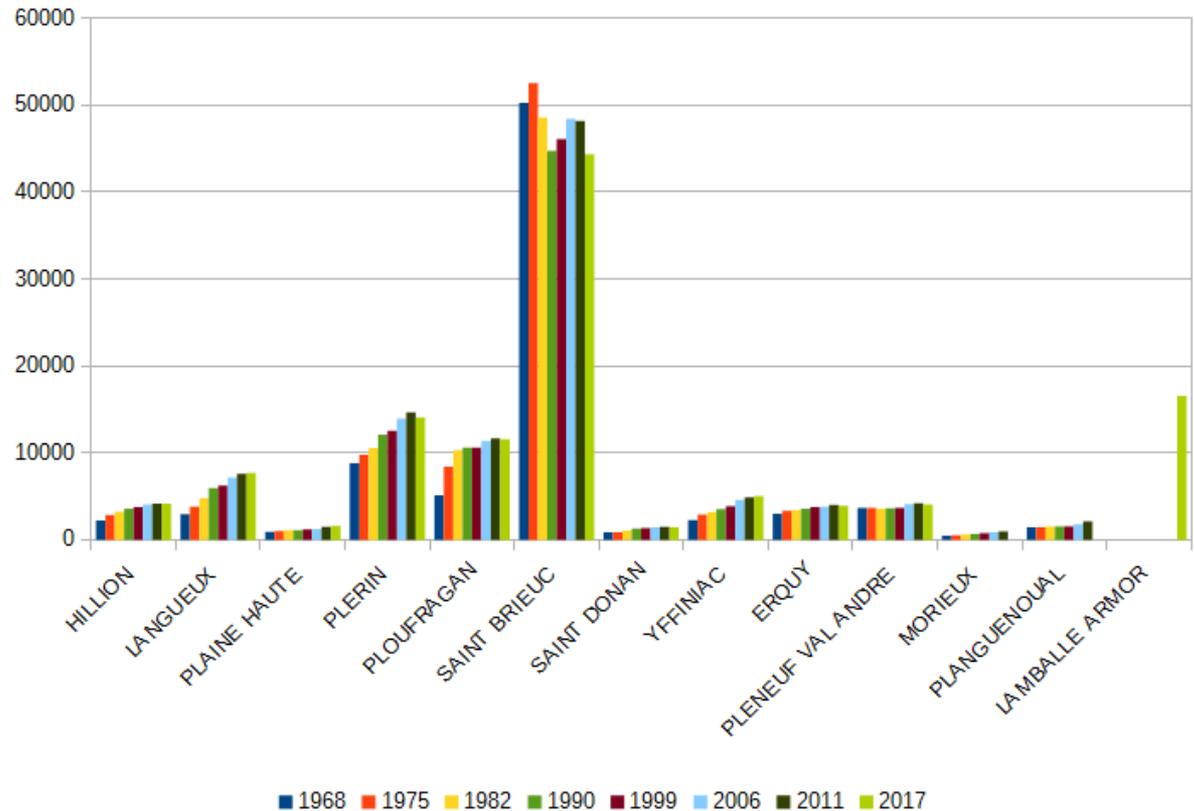
	Surface totale habitat en ha	Surface habitat dans l'enveloppe urbaine %	Surface habitat hors de l'enveloppe urbaine en ha
Erquy	357	73%	27%
Plurien	122	36%	64%

Démographie

Saint Briec Est

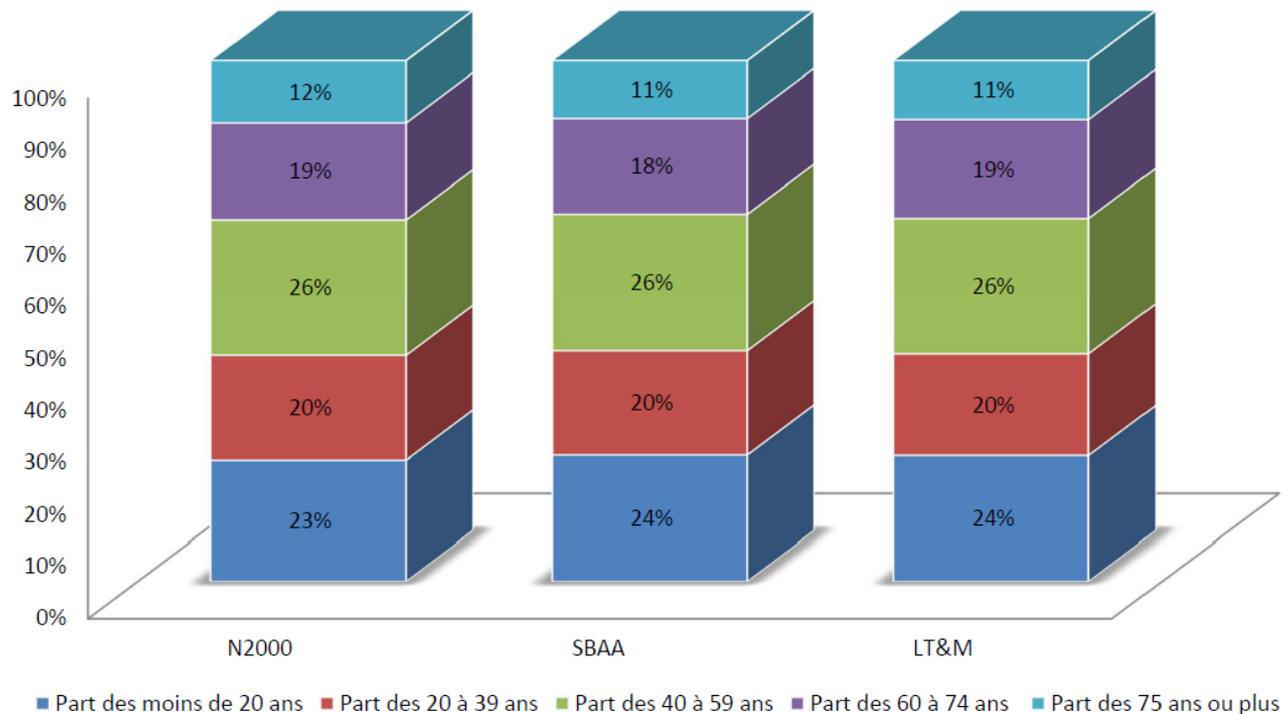
Les 11 communes de Natura 2000 regroupent une population de 114 441 habitants soit 19 % des Côtes d'Armor.

La densité moyenne est d'environ 450 habitants/km² ce qui est supérieur à la moyenne régionale Bretonne qui était de 122,6 habitants/km² en 2018.



Démographie

Baie de Saint Briec est

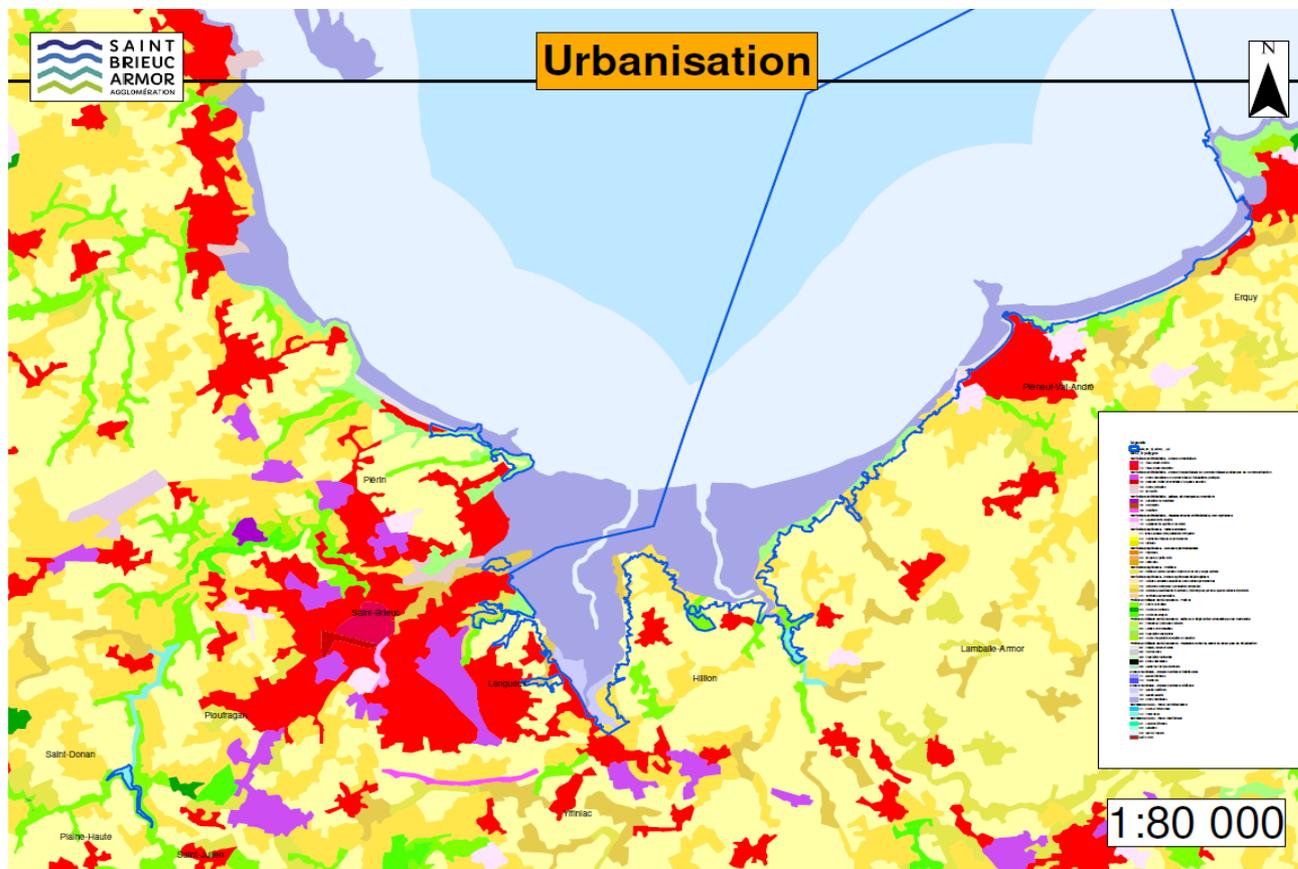


En 2017, la part des 60 à 74 ans est de 19 % sur le périmètre sauf pour les communes d'Erquy et de Pléneuf Val André où ces chiffres sont de 33 % et 28 %.

De manière générale, depuis 2011, la majorité des communes du site Natura 2000 voient leur population diminuer à l'instar des communes d'Erquy, de Pléneuf Val André, de Plérin ou de Saint Briec et une moyenne d'âge augmenter.

Urbanisation

Saint Briec Est



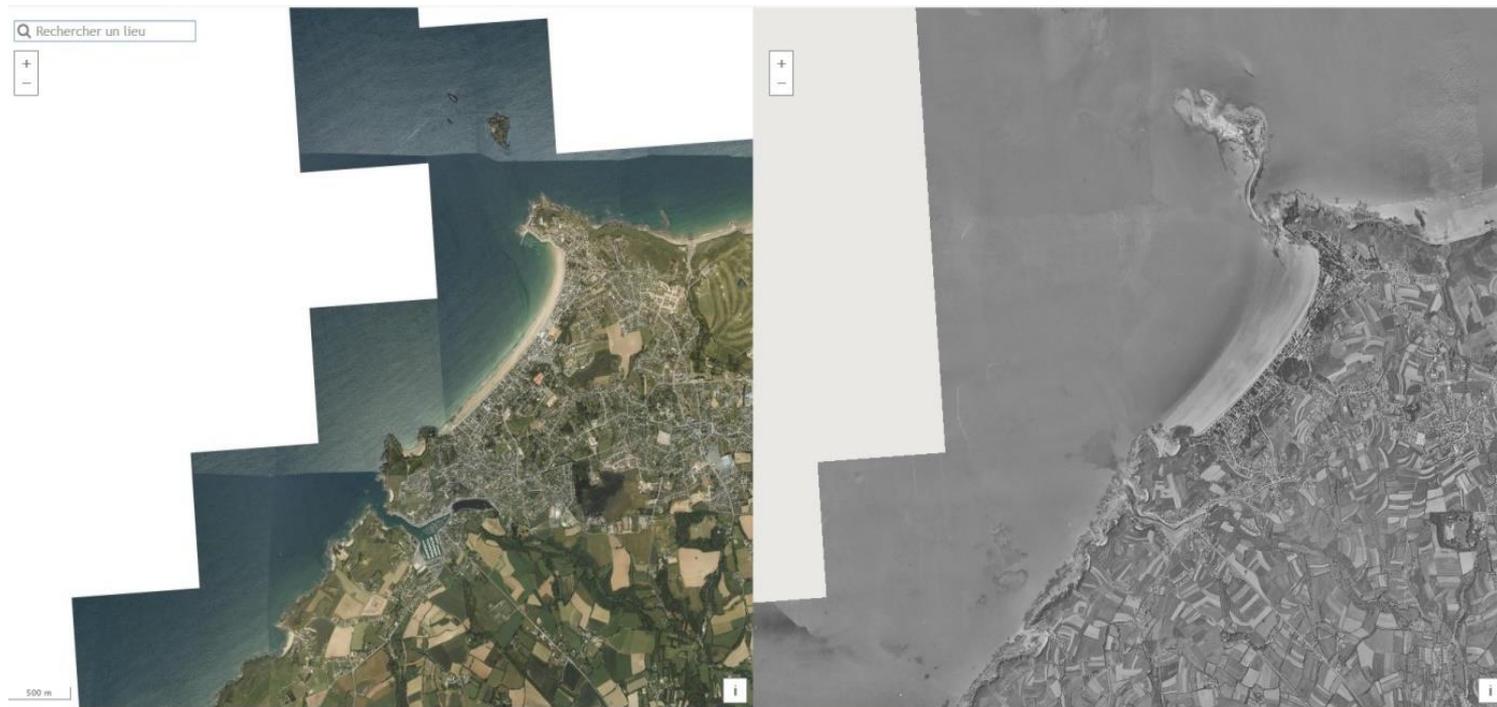
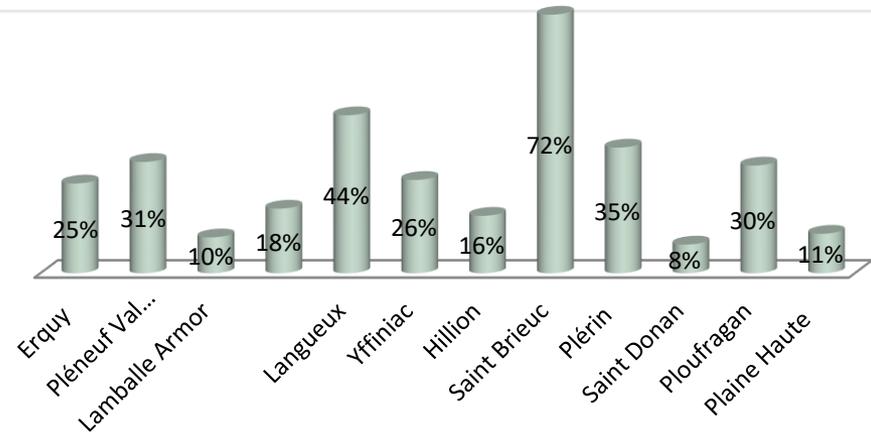
Pour le site N2000, seuls 1,56 ha sont bâtis
La frange littorale reste encore un espace préservé sur l'est du site
Mais certains secteurs sont soumis à une pression foncière importante
Urbanisation surtout due au développement de l'habitat

Urbanisation

Saint Briec Est

Exemple de l'évolution de l'urbanisation entre les années 50 et aujourd'hui sur la commune de Pléneuf Val André

Artificialisation en 2012





Urbanisation

Pratiques

- **Développement des zones urbanisées**
- **Réalisation de lotissements**
- **Création de zones artisanales et industrielles**



Urbanisation

Intervenants et gestion de l'activité

Services de l'Etat et collectivités : DDTM, la région, le Pays de Saint Brieuc, les communes, les EPCI

Organismes scientifiques : -

Structures professionnelles : Les promoteurs, les bureaux d'études

Exemples d'actions favorables aux habitats et espèces N2000

- **Inscriptions dans le SCOT et le PLU** de mesures pour limiter l'urbanisation au sein du périmètre Natura 2000 → Zéro artificialisation nette ?
- **Possibilité de préempter et d'engager des acquisitions foncières** sur des secteurs à forts enjeux.
- **Promotion des méthodes de restauration du bâti** en respectant les espèces et en proposant des techniques favorisant la protection et la venue des espèces comme les chiroptères par exemple.
- **Promotion et développement des aménagements paysagers** favorisant la biodiversité (cortège floristique, infrastructures écologiques...)
- **Réhabilitation des anciennes décharges**
- **Mesures de restauration** de la qualité de l'eau
- **Développement des connaissances sur les zones de collisions**, pour réaliser des passages à faune, inventaire des zones classée en U ou Au dans les PLUs



Questions - Discussions

Gestion des déchets

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

 **Déchetteries et anciens sites de stockage de déchets**
Site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

**DOCUMENT
DE TRAVAIL**



EDITEE LE : 22/03/2021



Récolte des déchets actuelle
et ancienne

Points de collecte

- Bacs à marée
- Poubelles
- Bacs à verre
- Déchetteries

Anciens stockages de déchets

- Anciens stockages de déchets de marées noires
- Anciennes décharges

Limites administratives

- Limites communales
- Périmètre Natura 2000

Coordonnées des données :
- Sites Natura 2000 : BD AMP, 2020
- Département, Commune : BD TOPO IGN
- Données : SIREN Agglomération, Lambert, Terre & Mer, Syndicat Mixte
du Grand Site de Plévenon - Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / UTM GRD 1980

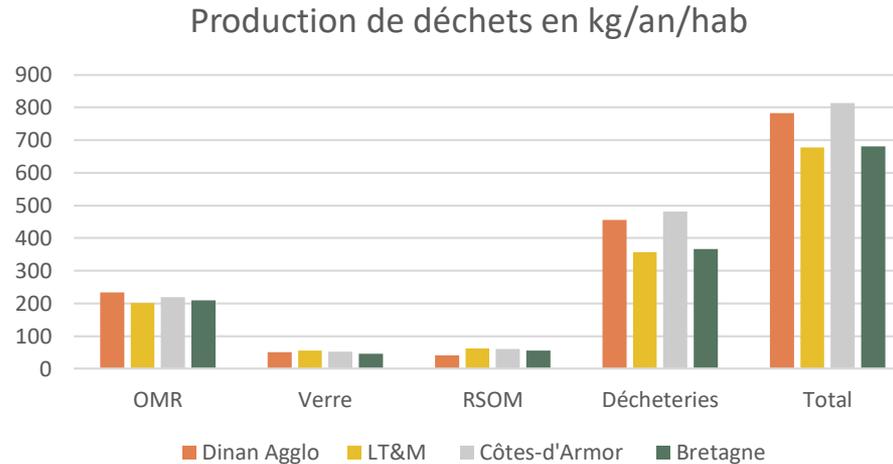




Gestion des déchets

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

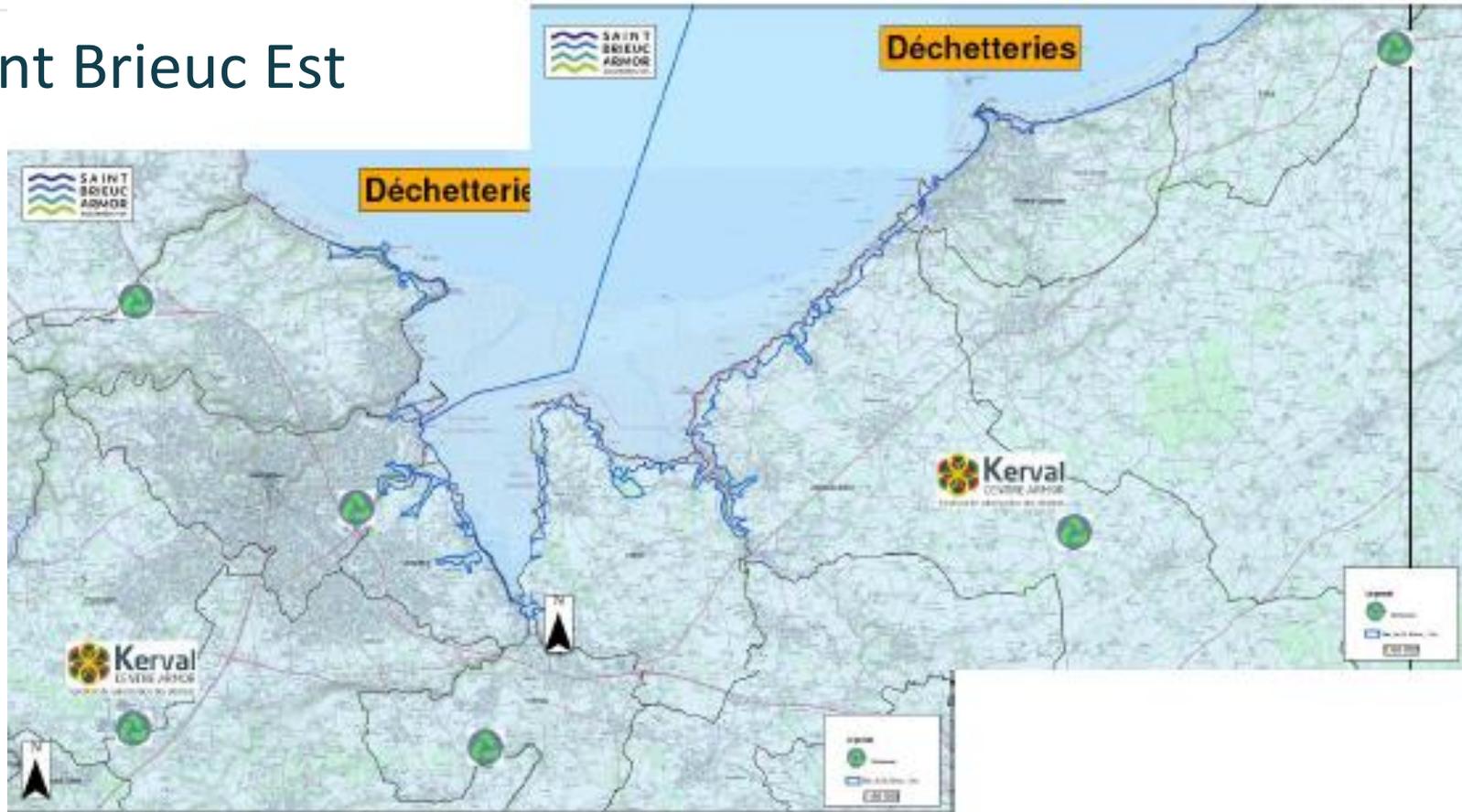
Collecte en porte à porte en bac individuel.
Verre et recyclable en apport volontaire à
Dinan Agglo



Déchetterie	Matignon	Erquy
Fréquentation	400/jours	160/jours
Quantité déchets	7721t	7500t

Gestion des déchets

Saint Briec Est

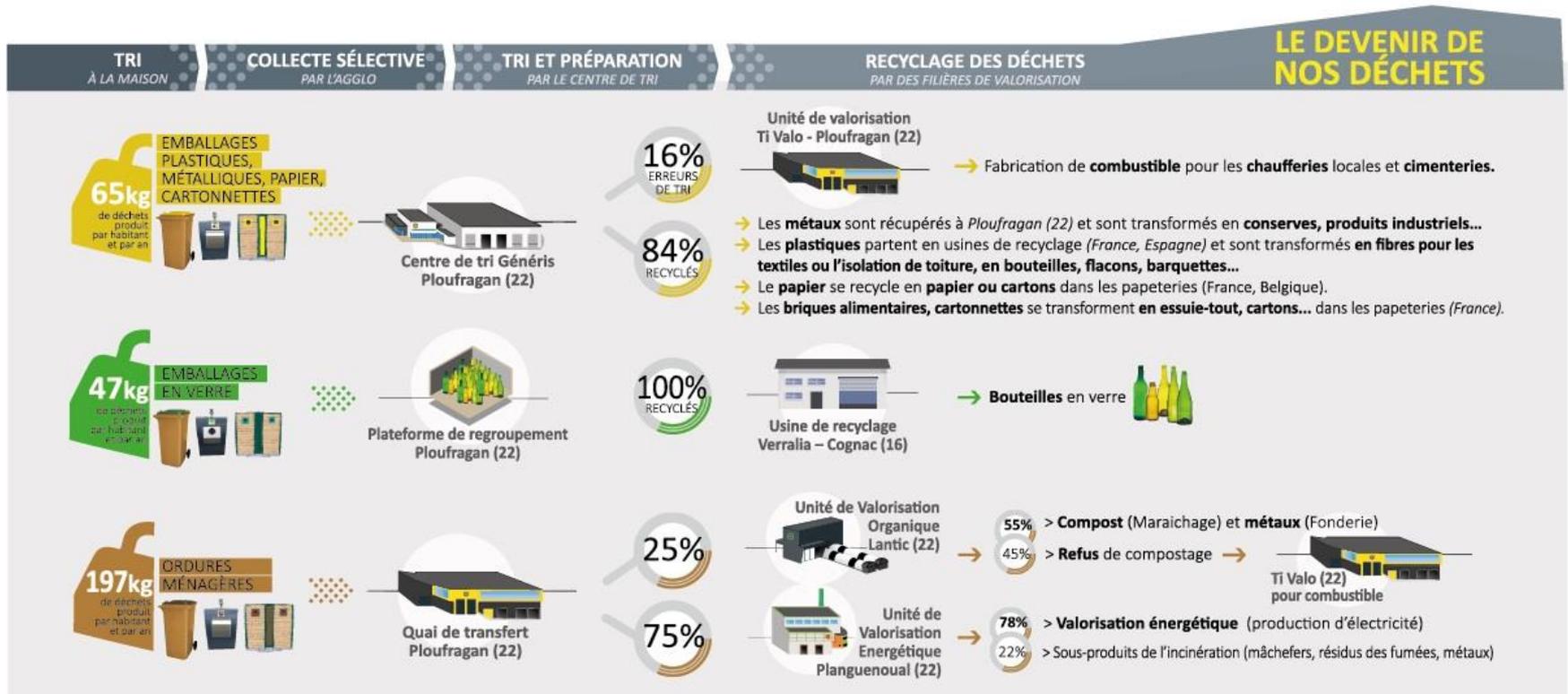


Sur les collectivités, les déchets représentent:

- 630 kg/hab/an sur SBAA
- 611 kg/hab/an sur LT&M

Gestion des déchets

Saint Briec Est (même principe pour Cap d'Erquy – Fréhel)



Gestion des déchets

Pratiques

- **La collecte des ordures ménagères résiduelles en apport volontaire ou en porte à porte**
- **Le traitement**
- **La saisonnalité, la gestion des déchets est gérée toute l'année avec des pics de production de déchets en période estivale**





Gestion des déchets

Intervenants et gestion de l'activité

Services de l'Etat et collectivités : les communes, les EPCI, Syndicat Kerval Centre Armor

Organismes scientifiques : ADEME

Structures professionnelles : les prestataires de service



Gestion des déchets

Exemples d'actions favorables aux habitats et espèces N2000

- La mise en place des **conteneurs individuels**
- La mise en place de la **redevance incitative**
- La **sensibilisation au tri** avec les ambassadeurs
- La mise en place de **visites des sites de traitement**, la mise en place de formations et d'ateliers
- La distribution de **STOP PUB**
- **Programme Zéro Déchet Zéro Gaspillage**

- **Autres initiatives** des collectivités (ex bac à marée) et des associations (ramassage « doux » versus ramassage mécanique)

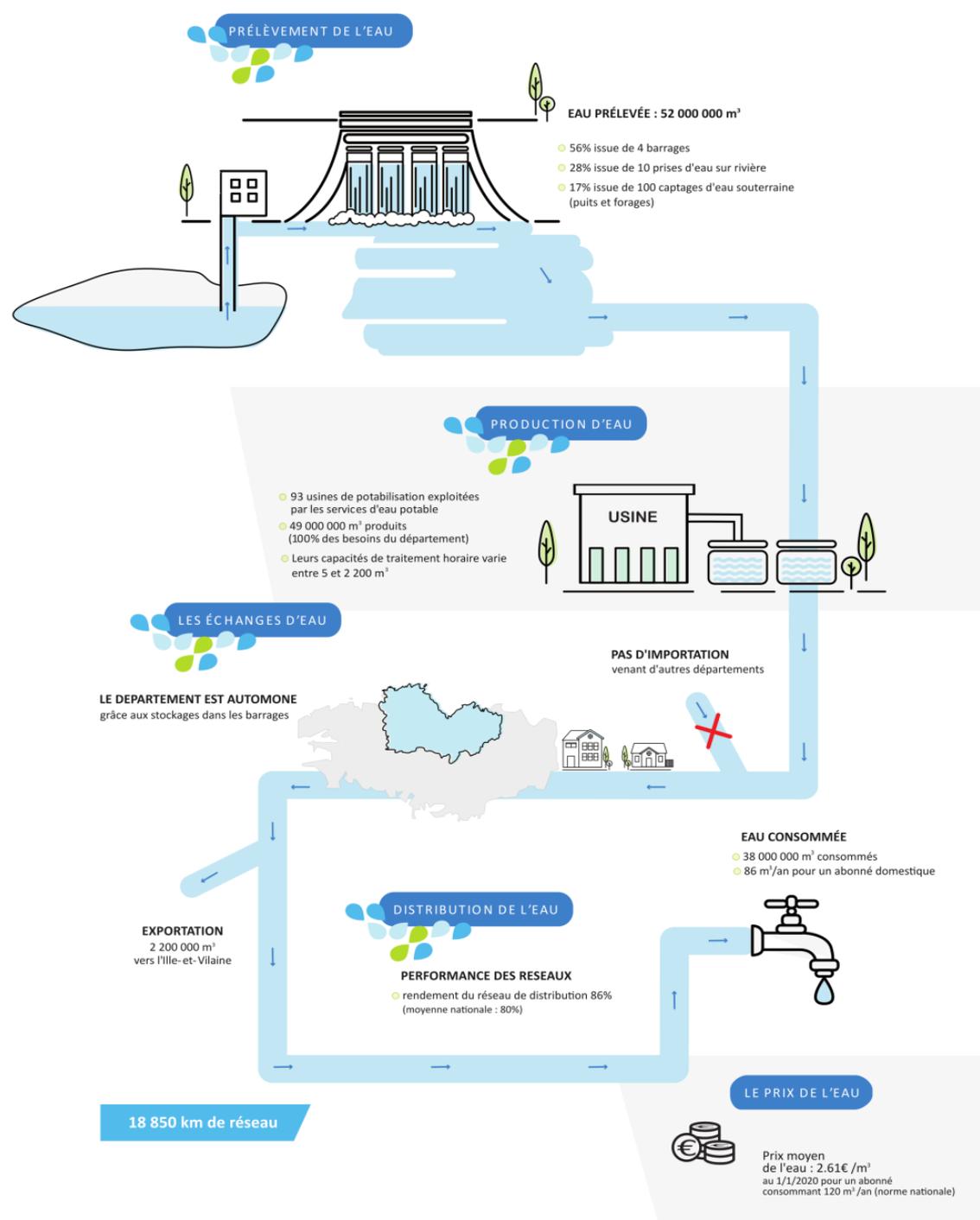
- **Initiatives des filières professionnelles** (port, conchyliculture, pêche,.....)?



Questions - Discussions

Gestion de l'eau

Production par le **SDAEP**
22 et le **SMAP** grâce à
deux sites : Saint
Barthélémy et Pléven
Barrages départementaux
Distribution par les EPCI





Gestion de l'eau

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

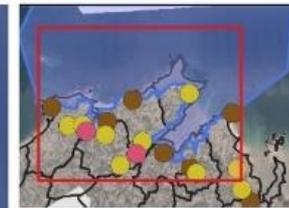
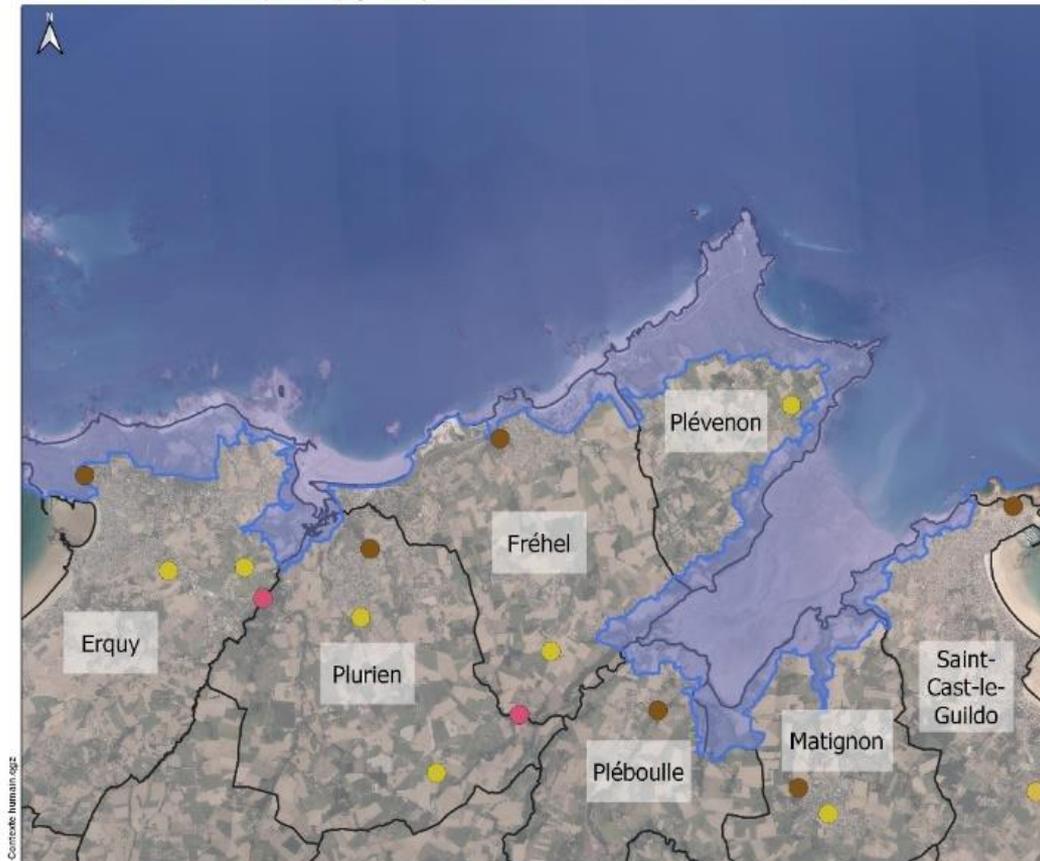
 **Distribution et stockage de l'eau potable et assainissement**
Site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

**DOCUMENT
DE TRAVAIL**



EDITEE LE :

10/03/2021



Distribution et stockage

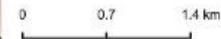
- Anciennes retenues d'eau potable
- Château-d'eau

Assainissement

- Stations d'épuration

Limites administratives

- Périmètre Natura 2000
- Limites communales



Données des cartons :
- Sites Natura 2000 : BD AMN 2000
- Département : Carte de France IGN TOPO 604
- Données : L'Agence de l'Eau, Union Agglomération, Syndicat Inter-
communal de Grand-Est de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / JGS GRS 1980





Gestion de l'eau

Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Production :

- Usine de production, 10 millions de m³
- 370km de canalisations

Distribution :

- 9 châteaux d'eau

Commune	Distance de canalisation (km)	Consommation annuelle (m ³)	Pertes (m ³)	Rendement
Erquy	118,9	383 779	40 553	89,4%
Fréhel, Plébouille, Plévenon et Plurien	193,5	349 882	58 830	83,2%
Matignon	44,5	98 124	5 813	94,1%
Saint-Cast-le-Guildo	104,9	353 605	44 410	87,4%
Total	461,8	1 185 390	149 606	-

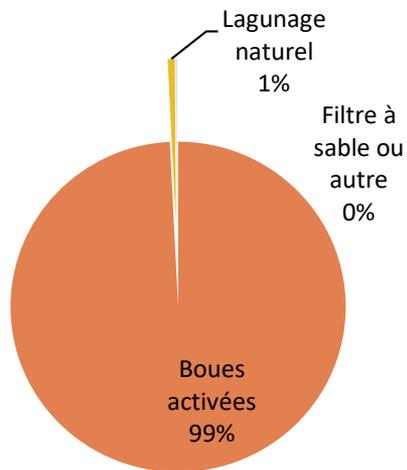
Assainissement :

Communes	Dimension en équivalent habitant	Type de traitement	Lieux de rejet
Fréhel/Plévenon	9 500	Boue activée aération prolongée	La Manche
Saint-Cast-le-Guildo	16 000	Boue activée aération prolongée	La Manche (Baie de la Fresnaye)
Plébouille	400	Lagunage naturel	Le Rat
Plurien	2 500	Boue activée aération prolongée	Le Léhen
Erquy	20 000	Boue activée aération prolongée	La Manche
Matignon	2 000	Boue activée aération prolongée	Pont Pourvoir (Ru de Matignon)

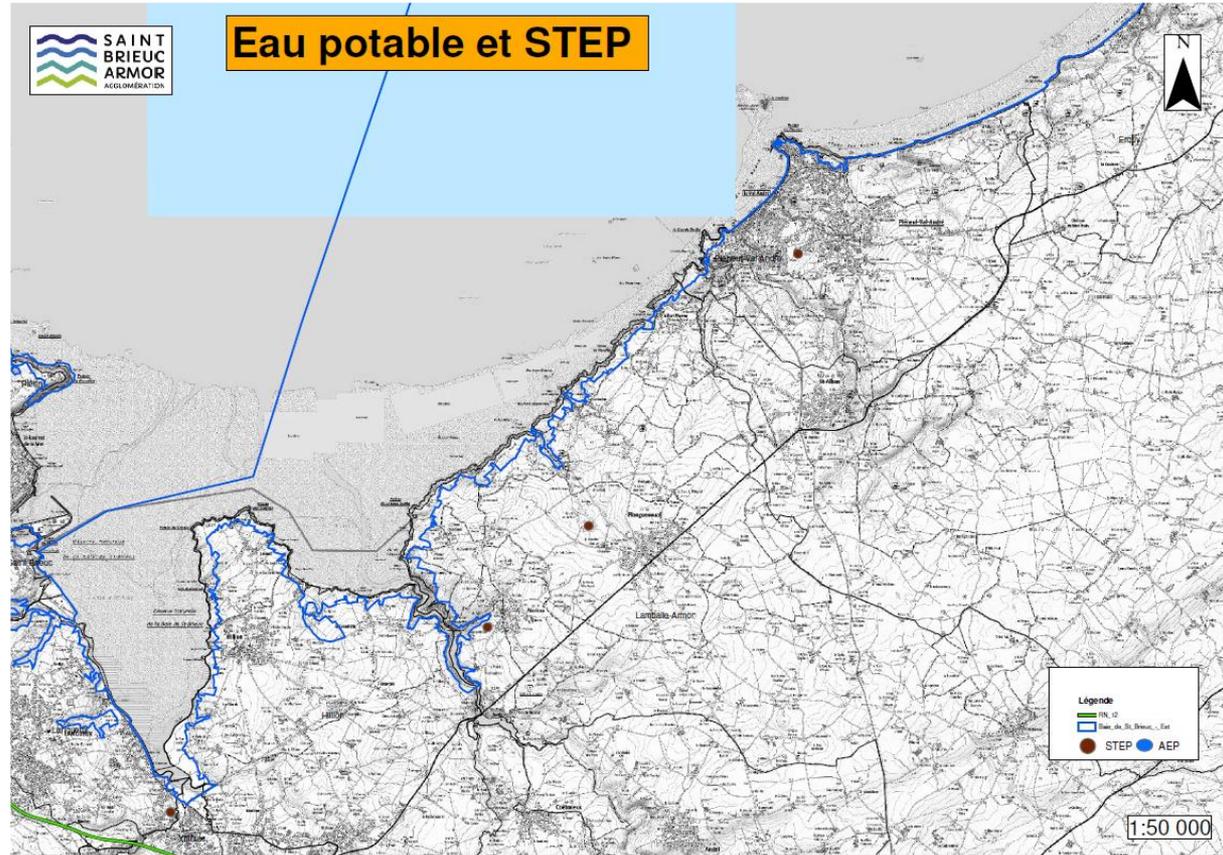
Gestion de l'eau

Saint Briec Est

10 Stations épuration



3 746 assainissements non collectifs (3,53% département)



Gestion de l'eau

Baie de Saint Briec est

Production deux sites

Départementaux

Usines de production: 8 et 10 millions de m³

		Habitants	Abonnés	Consommation annuelle	Linéaire	Rendement réseau
Gestion SBAA en régie	PLERIN	14062	7980	96	688,4	91,30%
	PLOUFRAGAN	11546	5475			
	SAINT BRIEUC	44372	18508			
Gestion SBAA en prestation	LANGUEUX	7692	4152	82	450,5	87,10%
	YFFINIAC	5010	2548			
	HILLION	4137	2153			
Gestion LT&M prestation	ERQUY	3910	4734	67	118,2	89,40%
LT&M en régie	PLENEUF VAL ANDRE	4073	4927	95	1314,6	89,90%
	PLANGUENOUAL	2195	1340			
	MORIEUX	987	545			

Distribution:

Consommation moyenne de 85 m³ pour 52 362 abonnés



Gestion de l'eau

Pratiques

- **Production et distribution** toute l'année
- **Assainissement** toute l'année avec des pics en période estivale surtout sur les communales littorales



Gestion de l'eau

Intervenants et gestion de l'activité

Services de l'Etat et collectivités: DDTM, Département, SDAEP 22, SMAP, Collectivités Communes et EPCI

Organismes scientifiques : LDA22, ARS Bretagne

Structures professionnelles : Prestataires de service (ex : SAUR, VEOLIA,...)

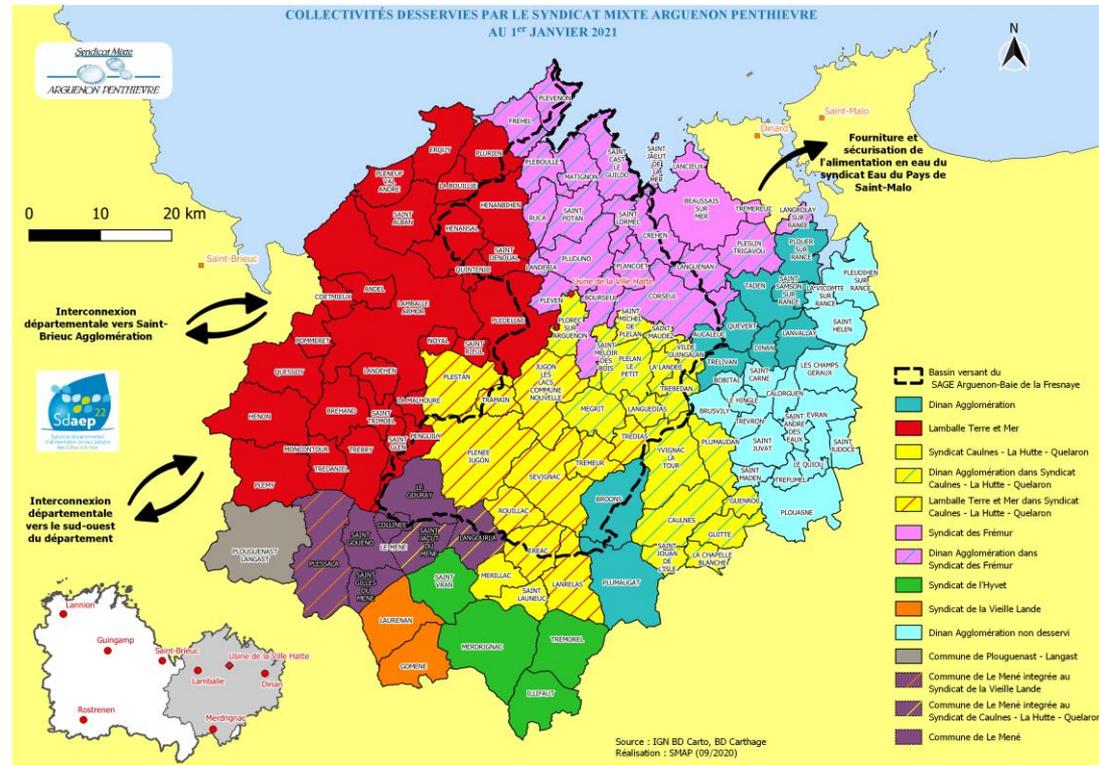
Exemples d'actions favorables aux habitats et espèces N2000

- Recherche des fuites sur les réseaux d'Alimentation en Eau Potable (AEP)
- Mise aux normes des stations de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP)
- Réhabilitation des Assainissements Non Collectif (ANC)
- Action des SAGEs

SYNDICAT MIXTE ARGUENON PENTHIEVRE (SMAP)

Le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre (SMAP) à diverses missions :

- ❖ **Produire de l'eau potable** pour les collectivités locales d'un territoire correspondant au tiers du département des Côtes d'Armor et le nord de l'île et Vilaine dont Saint-Malo (environ 11,5 millions de m³)
- ❖ Mener des actions de concertation afin d'améliorer la protection des populations vis-à-vis des **inondations** sur le bassin versant de l'Arguenon.
- ❖ Porter le **SAGE Arguenon Baie de la Fresnaye** et animer de la Commission Locale de l'Eau
- ❖ **Protéger et améliorer la qualité des eaux** sur le bassin versant de l'Arguenon en portant le contrat territorial de l'Arguenon.

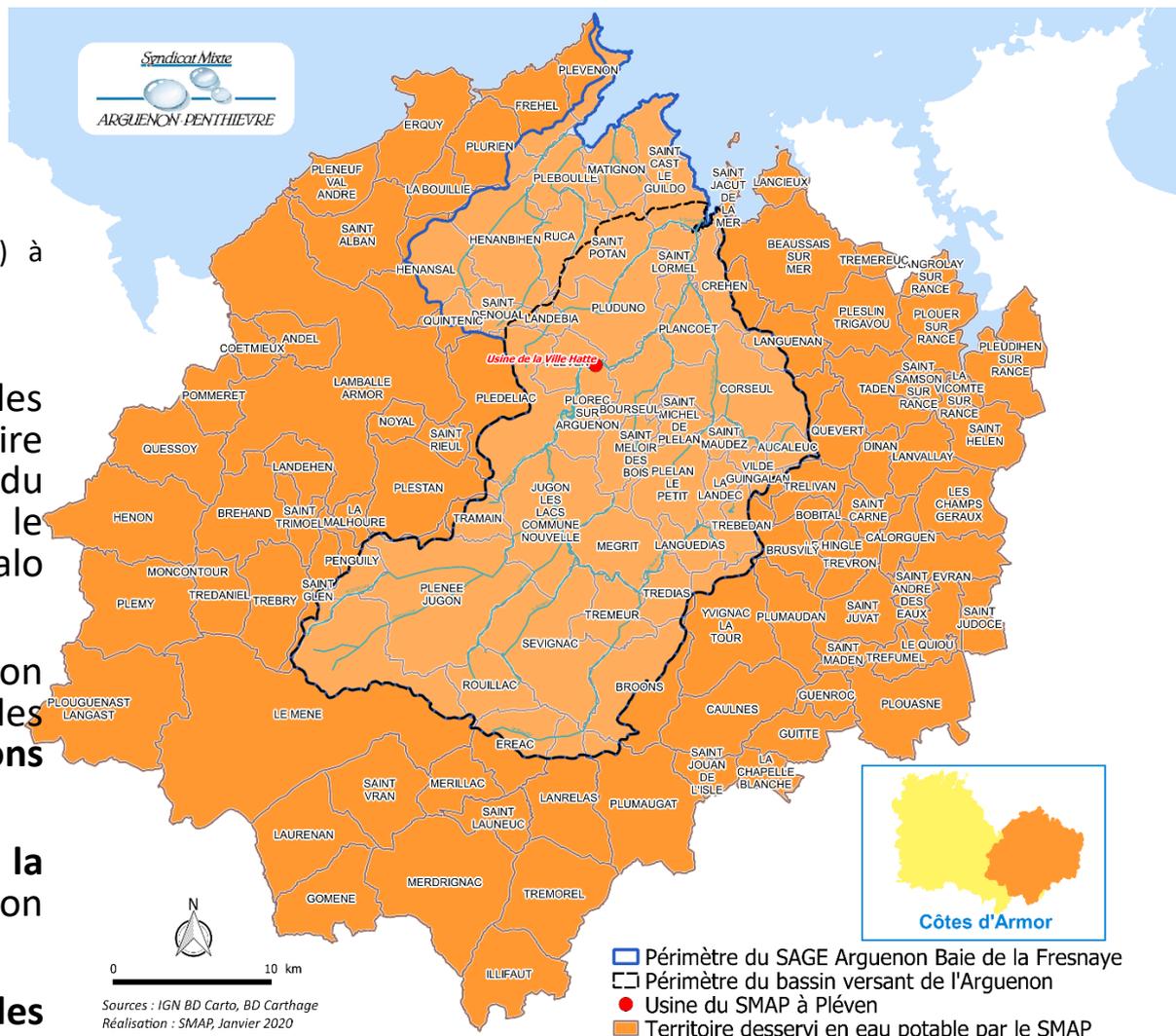


SYNDICAT MIXTE ARGUENON PENTHIEVRE (SMAP)



Le Syndicat Mixte Arguenon Penthievre (SMAP) à diverses missions :

- ❖ **Produire de l'eau potable** pour les collectivités locales d'un territoire correspondant au tiers du département des Côtes d'Armor et le nord de l'île et Vilaine dont Saint-Malo (environs 11,5 millions de m³)
- ❖ Mener des actions de concertation afin d'améliorer la protection des populations vis-à-vis des **inondations** sur le bassin versant de l'Arguenon.
- ❖ Porter le **SAGE Arguenon Baie de la Fresnaye** et animer de la Commission Locale de l'Eau
- ❖ **Protéger et améliorer la qualité des eaux** sur le bassin versant de l'Arguenon en portant le contrat territorial de l'Arguenon.



SAGE ARGUENON – BAIE DE LA FRESNAYE

Porté par le Syndicat Mixte Arguenon Penthivière et arrêté le 06 février 2014 il fixe les objectifs qualité de l'eau et les enjeux majeurs du territoire

L'enjeu transversal :

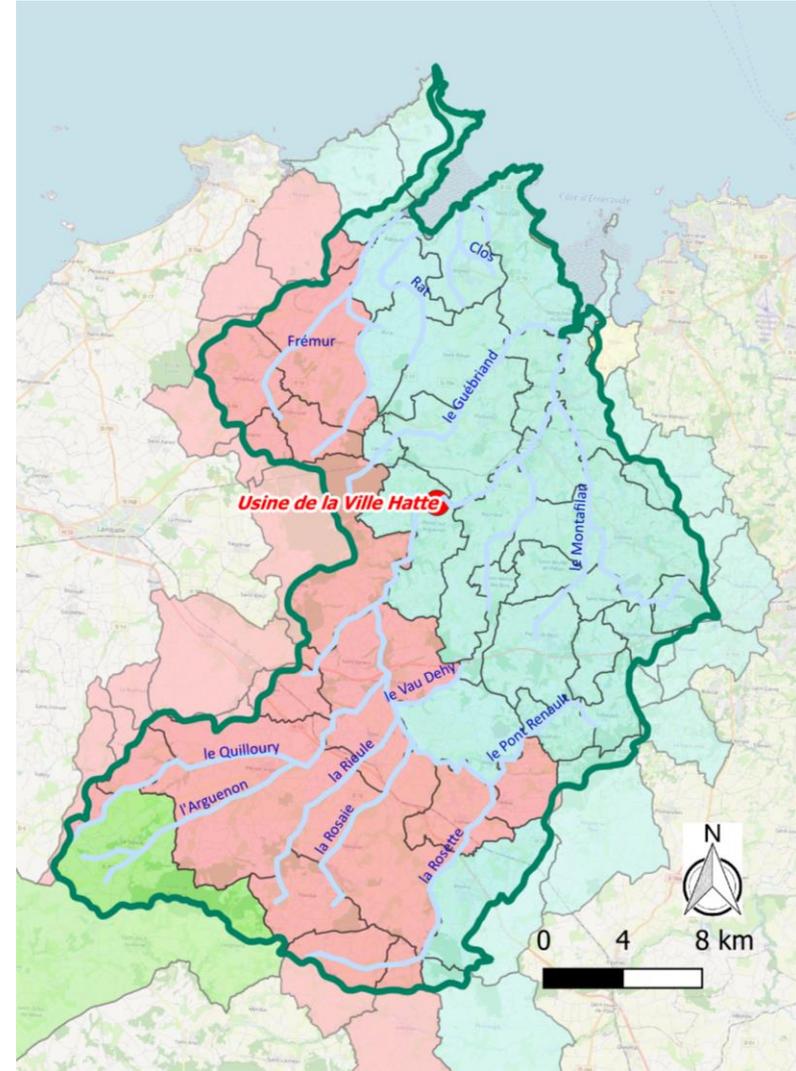
- **Concilier les activités humaines et économiques avec les objectifs liés à l'eau et la protection des écosystèmes aquatiques**

6 enjeux d'égal importance :

- Assurer la pérennité de la **production d'eau potable** en quantité et qualité
- **Protéger** les personnes et les biens **contre les inondations**
- Améliorer la qualité biologique, la continuité écologique et la morphologie des **cours d'eau**
- **Lutter contre l'eutrophisation** des retenues et du littoral
- Diminuer les quantités de **pesticides dans l'eau**
- **Réduire les contaminations du littoral** et plus particulièrement les contaminations microbiologiques

Un enjeu de gouvernance :

- **Assurer la mise en œuvre et le suivi du SAGE** à l'échelle du bassin versant.



SAGE ARGUENON – BAIE DE LA FRESNAYE

Porté par le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre et arrêté le 06 février 2014 il fixe les objectifs qualité de l'eau et les enjeux majeurs du territoire

L'enjeu transversal :

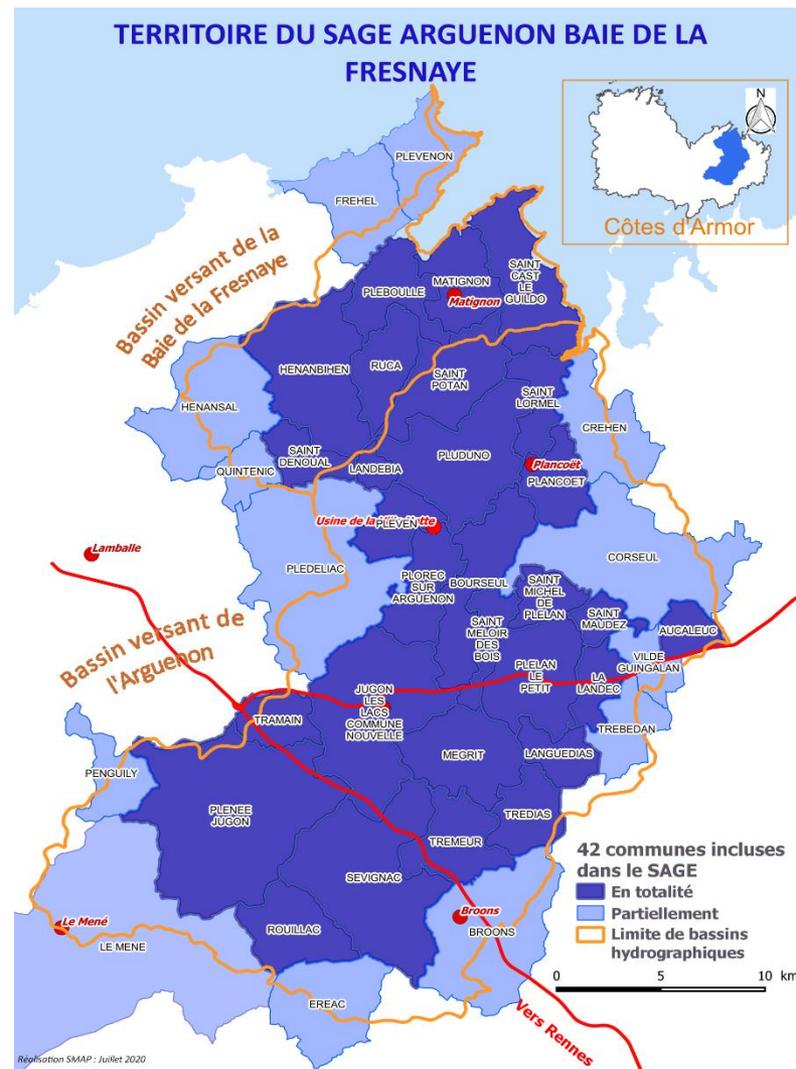
- **Concilier les activités humaines et économiques avec les objectifs liés à l'eau et la protection des écosystèmes aquatiques**

6 enjeux d'égal importance :

- Assurer la pérennité de la **production d'eau potable** en quantité et qualité
- **Protéger** les personnes et les biens **contre les inondations**
- Améliorer la qualité biologique, la continuité écologique et la morphologie des **cours d'eau**
- **Lutter contre l'eutrophisation** des retenues et du littoral
- Diminuer les quantités de **pesticides dans l'eau**
- **Réduire les contaminations du littoral** et plus particulièrement les contaminations microbiologiques

Un enjeu de gouvernance :

- **Assurer la mise en œuvre et le suivi du SAGE** à l'échelle du bassin versant.





Questions - Discussions

Mobilités

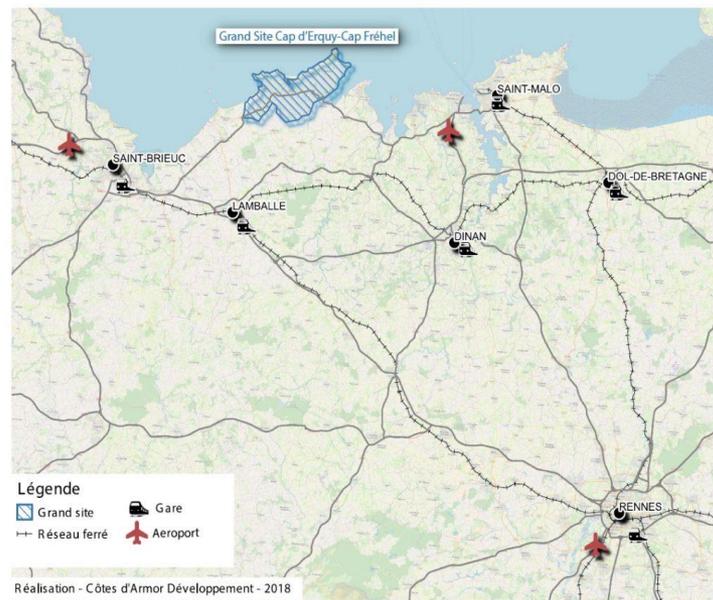
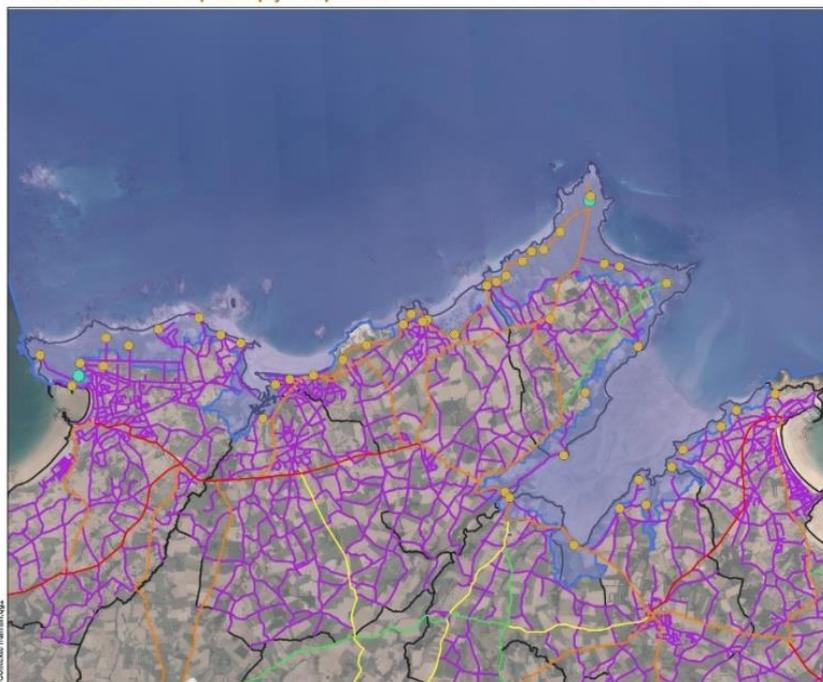
Cap d'Erquy – Cap Fréhel



Mobilité routière et trafic routier
Site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

DOCUMENT
DE TRAVAIL

EDITÉE LE : 27/11/2020



80% des déplacements de la population active des communes et plus de 90% des ménages possèdent au minimum une voiture.

D786 = 10 000 véhicules/jour. D34 à Erquy, D13 à Saint-Cast-le-Guildo = 5000 et 6000 véhicules/jour.

Des touristes venant avant tout en séjour en voiture (94%), dont une proportion importante de camping-caristes (12%). Importance des déplacements doux (22 % piéton et vélo) pour les touristes en séjour sur place lors des déplacements de proximité contre 76% la voiture

Taux d'utilisation de plus de 80%

Mobilités

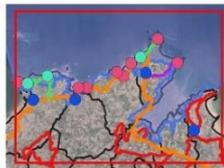
Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Activités de randonnées et de promenades à vélo
Site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

DOCUMENT
DE TRAVAIL



EDITEE LE : 22/03/2021



Routes/Sentiers vélos

- Vélomaritime
- Liaisons départementales
- Liaisons communales
- Boudes vélo

Gestion de l'activité

- Loueurs de vélo
- Parkings à vélo

Gestion de la fréquentation

- Eco-compteurs Vélos

Limites administratives

- Périmètre Natura 2000
- Limites communales

Sources des données :
- SIREN 2020
- Département Côtes-d'Armor
- Services - Conseil Général des Côtes-d'Armor

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IGC GRS 1990



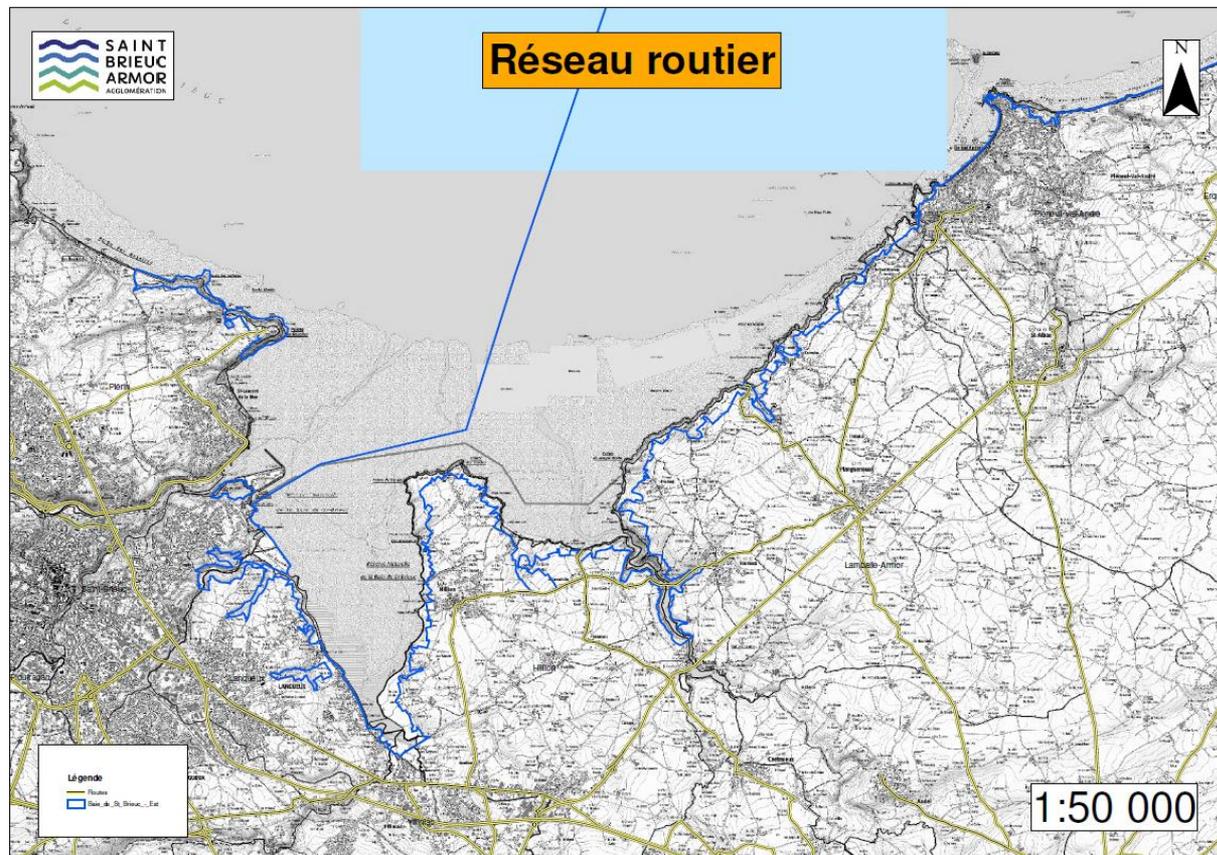
Breizhgo : Lamballe, Saint-Brieuc, Dinan, Saint-Malo

Distribus : Lamballe

DINAMO : Dinan

Saint Briec Est

- 3 aéroports
- 2 gares LGV
- 3 haltes ferroviaires
- Les routes principales
- RN 12
- RD 786
- RD 34

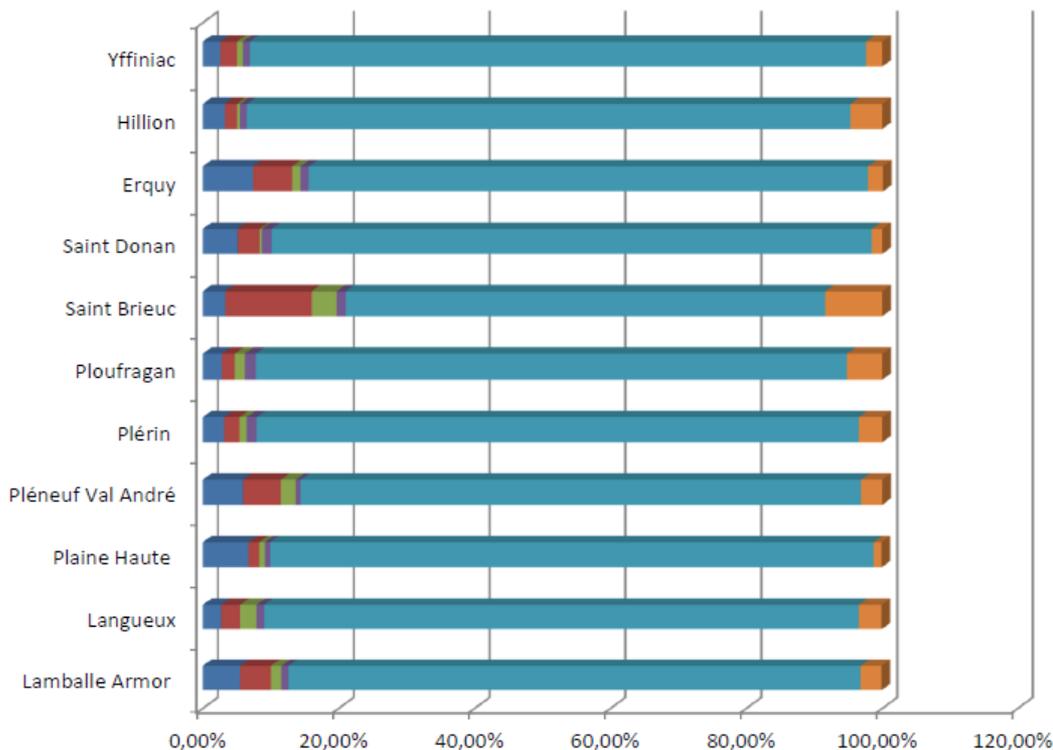


Le réseau routier principal est structuré autour de la RN12. Trafic de transit très important (principal axe de desserte du nord de la Bretagne).
entre 60 000 et 70 000 véhicules jour puis la D786 avec quasiment 10 000 véhicules par jour

Mobilités

Baie de Saint Briec est

Offre transports en commun mais préférence pour la voiture taux d'utilisation de plus de 80%



- Pas de déplacement
- Marche à pied (ou rollers, patinette)
- Vélo (y compris à assistance électrique)
- Deux-roues motorisées
- Voiture, camion ou fourgonnette
- Transports en commun



Mobilités

Pratiques et voies de mobilité

- **Avion**
- **Transport en commun**
- **Voiture**
- **Trains**
- **Vélo**

Flux quotidiens mais plus importants en période estivale avec saturation de certains axes côtiers notamment



Intervenants et gestion de l'activité

Services de l'Etat et collectivités : DIRO (Bretagne –Pays de la Loire), Région, Département, EPCI, les communes

Organismes scientifiques : CEREMA

Structures professionnelles : transporteurs bus et autocars (ex : CAT)



Mobilités

Exemples d'actions favorables aux habitats et espèces N2000

- Promouvoir les mobilités douces et les transports en commun afin d'accéder au site Natura 2000.
- Passage à faune



Questions - Discussions

Les prochaines étapes d'élaboration DOCOB

Planning prévisionnel



COPIL : Lancement (oct 2019)

Recueil et synthèse des connaissances

- Description physique du site
- Description et hiérarchisation des enjeux écologiques
- Présentation du cadre de gestion
- Diagnostic des activités humaines

GT1 Etat des lieux écologiques
GT2 Cadre de gestion et Pol. Publiques
GT3 Hiérarchisation des enjeux+OLT
GT4 Activités industrielles et Halieutiques
GT5 Activités sports et loisirs
GT6 Tourisme/Aménagement territoire

Fev 2019
Avril 2021
15 mois

COPIL : Validation de l'état initial (avril 2021)

Objectifs et Mesures

Facteurs d'influence sur objectifs à long terme
Objectifs opérationnels/pressions
Mesures potentielles / catégories

GT6 Facteurs d'influences/enjeux
GT7/8/9 Objectifs opérationnels et
Mesures de gestion

Avril 2021
Février 2022
11 mois

COPIL : Validation des objectifs et identification des mesures (Fev 2022)

Gestion

- Formalisation des mesures de gestion
- Charte Natura 2000 et contrats
- Indicateurs d'évaluation de la gestion

GTs Mesures de gestion
GT charte /contrats
GT Indicateurs d'évaluation

Mars 2022
Dec 2022
10 mois

COPIL validation des Mesures /validation DOCOB (Dec 2022)

Contacts

N'hésitez pas à contribuer à l'élaboration du docob !

Nous attendons vos remarques, relectures et commentaires.

Pour cela contactez-nous :

Morgane Oisel : *thématique diagnostic écologique terrestre*
morgane.oisel@sbaa.fr 02 96 68 23 58

Aurélien Pierre: *thématique diagnostic écologique terrestre*
natura2000revision@caperquyrehel.fr 02 96 41 50 83

Philippe Quéré: *thématique diagnostic écologique terrestre*
natura2000@caperquyrehel.fr 02 96 41 50 83

Marion Collin : *thématique habitats marins*
marion.collin@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 81

Pauline Blanchard : *thématique oiseaux marins, poissons amphihalins*
pauline.blanchard@ofb.gouv.fr 02 40 13 40 20

Olivier Abellard : *thématique mammifères marins*
olivier.abellard@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 82



**Tous engagés
pour la biodiversité**

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Agence française pour la biodiversité et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage forment l'Office français de la biodiversité.



Merci

